

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE



Le Courrier

L'ART
DE SE
FAIRE
BEAU

(Voir page 14)



UNESCO
ARCHIVES

JUILLET
1958
(11^e année)

France : 50 fr.
Belgique : 10 fr.
Suisse : 0,75 fr.



A LA TV BRITANNIQUE L'ORIENT RENCONTRE L'OCCIDENT

Un des programmes les plus populaires de la Télévision britannique est intitulé « Club de l'Asie ». Il a pour cadre un studio de la B.B.C. où des Asiatiques — la plupart en costume national — discutent de questions intéressantes l'Orient et l'Occident. Sous la direction d'un président originaire d'Asie, des personnalités britanniques répondent à des questions qui leur sont posées par des Asiatiques invités par le « club ». La photo ci-dessus représente une vue d'ensemble du studio au moment où un participant pose une question. La photo de droite montre l'auteur britannique Sir Compton Mackenzie prenant part à l'émission aux côtés de Mlle Shakuntala Shrinagesh, qui présidait le « club » ce jour-là. (Voir notre reportage en page 22.)



Le souci d'orner son corps est légitimement admis dans toutes les parties du monde. Voici comment l'interprètent certains Indiens de la jungle du Pérou. (Voir page 14).

Photo © American Museum of National History, New York



Le Courrier

JUILLET 1958
11^e ANNÉE

N° 7

SOMMAIRE

PAGES

- 3 ÉDITORIAL**
- 4 LES SŒURS MAKIOKA**
l'existence quotidienne des Japonais, par Irving Jaffe
- 7 A QUEL AGE PEUVENT-ILS SE MARIER ?**
une enquête récente des Nations Unies
- 8 FIANÇAILLES TRADITIONNELLES**
au Japon historique
- 10 LES JEUNES FILLES JAPONAISES**
n'aiment pas épouser des fermiers. Voici pourquoi.
- 13 LE BILINGUISME AU PAYS DE GALLES**
un grand problème éducatif, par Sir Ben Bowen Thomas
- 14 L'ART DE SE FAIRE BEAU**
un souci universel, par Harry L. Shapiro
- 20 LES PRÉJUGÉS ET LEURS RACINES PROFONDES**
par Arnold Rose
- 22 ÉCRIN ORIENTAL, ÉCRAN OCCIDENTAL**
Le "Club de l'Asie", par Henry L. Cassirer
- 24 UNE PERSONNE SUR 44 : UN JUMENT**
(ou une jumelle), par David Gunston
- 30 LES NATIONS UNIES A BRUXELLES**
Le pavillon de l'ONU à l'Exposition Universelle
- 32 LES FEMMES DU GHANA**
moderne, par Victor Akinyele Williams
- 33 NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT**
- 34 LATITUDES ET LONGITUDES**
nouvelles de l'Unesco et d'ailleurs



Mensuel publié par
L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science
et la Culture

Bureaux de la Rédaction :
Unesco, 19, avenue Kléber, Paris-16^e, France

Directeur-Rédacteur en Chef :
Sandy Koffler

Secrétaires de rédaction :
Edition française : Alexandre Leventis
Edition anglaise : Ronald Fenton
Edition espagnole : Jorge Carrera Andrade
Edition russe : Veniamin Matchavariani

Maquettiste :
Robert Jacquemin



Sauf mention spéciale de copyright, les articles et documents paraissant dans ce numéro peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention : Reproduit du « Courrier de l'Unesco ». Les articles ne doivent pas être reproduits sans leur signature.

Les manuscrits non sollicités peuvent être retournés à condition d'être accompagnés d'un coupon-réponse international.

Les articles paraissant dans le « Courrier de l'Unesco » expriment l'opinion de leurs auteurs, non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction.

Abonnement annuel au « Courrier de l'Unesco » : 500 frs fr. ; 100 frs belges ; 6,50 frs suisses ; 10/- ; \$3.00 par mandat C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco, place de Fontenoy PARIS. MC 58-1-127 F

QUE peut-on faire pour rapprocher davantage de l'Unesco les grands esprits créateurs de notre temps et de toutes les parties du monde — musiciens, peintres, écrivains, savants, hommes politiques ? Cette question primordiale a été soulevée dans un numéro récent des « Nouvelles du Secrétariat », bulletin mensuel destiné au personnel de l'UNESCO travaillant à Paris et à l'étranger.

« Je pense, et j'ai souvent défendu cette thèse à l'UNESCO et ailleurs », répond le professeur Henri Laugier, représentant la France au Conseil Exécutif de l'UNESCO, qu'une des meilleures méthodes (bien que ce ne soit pas la seule) pour rassembler les grands esprits créateurs, et mobiliser certaines de leurs activités au profit des objectifs de l'UNESCO, serait d'organiser de grands concours universels, ouverts à tous les pays et à tous les intellectuels.

« Si l'on ouvrait, par exemple, un concours très largement doté sur le meilleur film, ou le meilleur essai, ou le meilleur roman, ou la meilleure œuvre musicale, ou la meilleure œuvre théâtrale, consacré à la libération de l'homme, au cours de l'histoire, sur la marche conquérante des Droits de l'homme, secouant toutes les servitudes que font peser sur lui l'ignorance, la misère, les oppressions politiques, économiques ou autres, la maladie, l'esclavage, on verrait un mouvement puissant de la pensée et de l'art se développer dans le monde au service d'un des objectifs essentiels de l'UNESCO. On verrait une compétition des efforts et une émulation des hommes de pensée et des artistes, inspirées par les nobles buts qui sont inscrits dans la Charte de l'Organisation. Et l'on pourrait espérer que quelques grandes œuvres d'art pourraient naître de cette initiative de l'UNESCO. »

Le professeur Pierre Auger, éminent physicien français et directeur du Département des Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, exprime son opinion en termes très francs :

« Le programme de l'UNESCO contient d'ores et déjà beaucoup d'éléments dont le principe doit attirer l'attention des savants, artistes et hommes d'action, et qui peuvent être l'objet d'une collaboration fructueuse. Les difficultés rencontrées dans l'établissement de cette collaboration proviennent, en partie du moins, d'une sorte d'incompatibilité d'humeur entre les grands esprits créateurs et les grandes administrations, qu'elles soient nationales ou internationales. Grand ou petit, l'esprit souffle où il veut et ce n'est pas toujours là où les organisations l'attendaient.

« Il en résulte des déceptions de part et d'autre. On peut comparer la difficulté à celle de la captation et de l'utilisation de forces naturelles libres, comme le vent, ou à celle d'appivoiser de beaux animaux sauvages. Il faut beaucoup de patience, d'ingéniosité et de tact ; il faut que les promesses soient généreuses et tentantes et qu'elles soient tenues. On doit offrir à l'esprit créateur de grandes occasions de s'exprimer librement, mais il ne faut pas hésiter ensuite à changer des plans laborieusement établis à l'avance, puisque la création est, par sa nature même, imprévisible. Les concours proposés par M. Laugier constituent d'excellents appâts ; le Centre européen de Recherche nucléaire (CERN) est un grand piège à savants, mais un piège volontaire ; lorsque le premier navire océanographique international prendra la mer sous les auspices de l'UNESCO, il faudra lui laisser choisir librement sa route. »

“ LES SŒURS MAKIOKA ”

Grand roman contemporain

• **Comment une Japonaise choisit-elle son mari ?**

par Irving Jaffe

• **Comment se déroule l'existence quotidienne des Japonais ?**

COMMENT une Japonaise trouve-t-elle un mari ? Quels sont les éléments qui déterminent son choix : l'amour, la fortune, l'attraction physique, les considérations de santé, la famille, le rang social ? Un grand roman « Les Sœurs Makioka » nous apprend qu'en fait, tous ces facteurs interviennent dans le choix d'un époux, encore que l'amour soit le moins important de tous, du moins en ce qui concerne les jeunes filles des classes aisées.

Bien que, à la différence de la plupart des autres pays d'Asie, le Japon joue depuis longtemps un rôle prépondérant sur la scène internationale, la plupart des Occidentaux ignorent presque tout de la vie du peuple japonais, de ses coutumes et de ses traditions. Certes, les lecteurs occidentaux disposent aujourd'hui de nombreuses études sociologiques, historiques et littéraires consacrées au Japon ; mais, pour utiles que soient ces ouvrages en ce qui concerne la connaissance générale du pays, aucun d'eux n'offre comme cette œuvre de fiction une vue intérieure, intime, de la vie quotidienne des Japonais.

« Les Sœurs Makioka » représente le sommet de l'œuvre d'un auteur qui est un des plus célèbres romanciers contemporains, Junichiro Tanizaki. Dans sa jeunesse, sous l'influence d'Edgar Poe, de Baudelaire, d'Oscar Wilde, Tanizaki a écrit des récits étranges, parfois saugrenus, consacrés le plus souvent à la description des aberrations du comportement humain.

Mais en mûrissant, Tanizaki s'est intéressé de plus en plus et à l'art traditionnel (il est l'auteur d'une adaptation en Japonais moderne du classique du XI^e siècle « Le Roman de Genji ») et à la vie quotidienne de ses compatriotes.

Point culminant de cette évolution « Les Sœurs Makioka » constitue une introduction idéale au Japon « intime » d'un passé récent et d'un certain milieu : les couches supérieures de la classe moyenne, avant la guerre, dans la région d'Osaka-Kyoto où subsiste peut-être plus qu'ailleurs la traditionnelle « douceur de vivre ».

Commencé vers la fin de la guerre, cet ouvrage a été achevé quelques années plus tard. Sa traduction a été recommandée par l'Unesco et par la Commission nationale japonaise pour l'Unesco, comme œuvre représentative de la culture japonaise. Magnifiquement traduit en anglais par Edward G. Seidensticker, ce roman est publié maintenant dans quatre pays (1).

Dénué de drame, de rebondissements et même de conclusion, ce roman pourra surprendre le lecteur occidental par sa structure. Mais l'absence d'« intrigue », le naturel avec lequel sont présentés tous les détails de la vie quotidienne, ajoutent à l'authenticité de ces images de la vie japonaise.



AVEC patience, Tanizaki peint la vie des quatre sœurs Makioka pendant les cinq ans qui ont précédé l'entrée du Japon dans la seconde guerre mondiale. Les héroïnes du roman appartiennent à une respectable famille de commerçants dont la situation pécuniaire et sociale périclité. Tanizaki déclare qu'il n'a voulu s'intéresser qu'à ce qu'il y avait d'aimable dans l'avant-guerre, mais, ajoute-t-il, « Je n'ai pas pu échapper complètement à la tourmente qui nous enveloppait. Tel était le destin naturel d'un roman né de la guerre et de la paix ».

Le thème central de l'ouvrage est la série d'échecs que subit la famille Makioka en tâchant de trouver un bon « parti » pour leur troisième fille — la douce, silencieuse et timide Yukiko, la plus traditionnellement japonaise des quatre sœurs. La description de la vie agitée de Taeko, la cadette — jeune fille indépendante, moderne, velléitaire qui finit par être exclue du cercle familial — montre l'influence du monde moderne sur les coutumes traditionnelles, et met en relief les conflits inhérents à cette prise de contact.

Cependant, aucun drame n'accable les personnages principaux : la vie suit tout simplement son cours. Yukiko finit par trouver un mari et Taeko épousera un barman, mais on sent que les liens d'amitié et de loyauté qui lient Taeko et ses sœurs survivront à l'ostracisme officiel dont elle est l'objet.

Pour le lecteur occidental, l'intérêt principal du roman réside dans son incomparable richesse de détails sur la vie japonaise, les aperçus du Japon moderne et des coutumes anciennes, dont certaines sont d'ailleurs sur le déclin. L'auteur nous fait assister à une merveilleuse chasse noc-

(1) L'ouvrage a été publié, en version anglaise seulement, dans la Collection Unesco des Œuvres Représentatives, série japonaise (« The Makioka Sisters. » Editions A. Knopf, New York).



Photo par Takamasa Inamuro. © Camera Press

turne aux lucioles, il évoque la poésie sans âge des visites traditionnelles aux cerisiers en fleurs, et il nous présente en gros plan les foyers japonais, les bureaux, les hôpitaux, les mille aspects de la réalité quotidienne.

On assiste au développement subtil des relations familiales, aux rapports presque rituels entre la famille et son chef, aux conflits de personnalités, aux sinueuses négociations de mariage et à la traditionnelle cérémonie du *miai* au cours de laquelle les fiancés se rencontrent en présence des membres de la famille et des négociateurs.

La description extrêmement vivante d'une inondation est suivie du récit d'un terrible typhon où les frêles maisons de bois éclatent littéralement sous la force du cyclone.

Mais le lecteur est peut-être frappé davantage par la

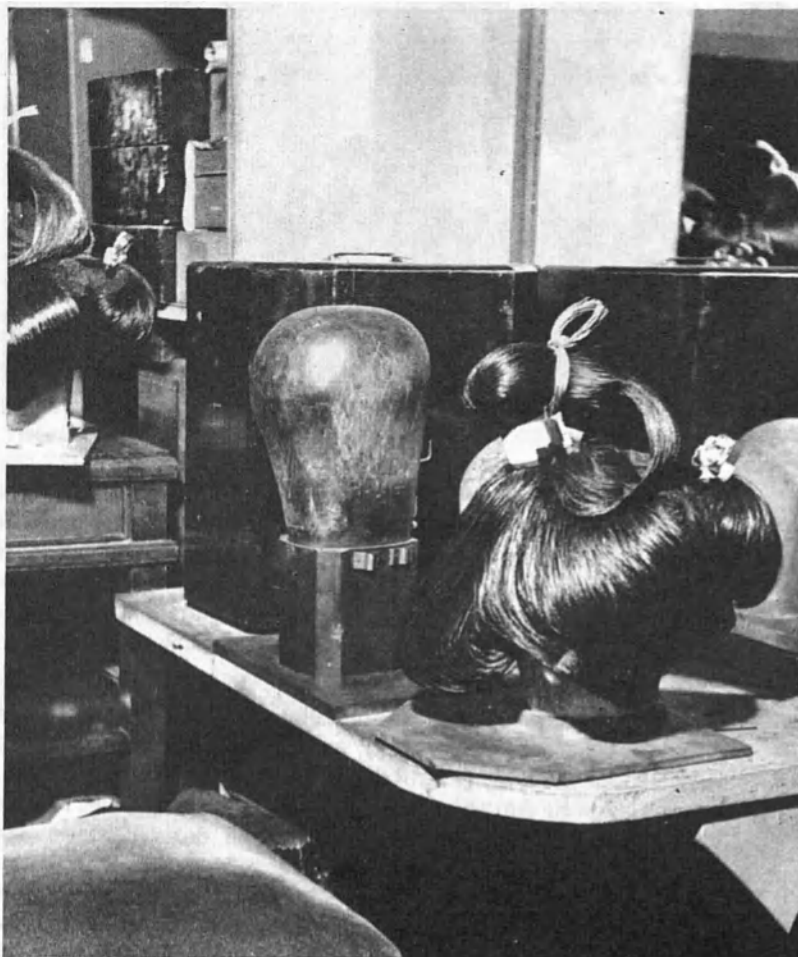
présence de l'Occident dans la réalité traditionnelle japonaise, par la coexistence d'éléments orientaux et occidentaux dans presque tous les aspects de la vie de chaque jour ; on sait par exemple que beaucoup de Japonais aiment meubler certaines pièces de leurs maisons à l'occidentale et d'autres suivant la tradition nationale.

La description que fait Tanizaki de la vie japonaise offre en quelque sorte une nouvelle synthèse des coutumes occidentales et orientales ; en ce qui concerne l'aspect spécifiquement littéraire de cet ouvrage, Donald Keene, japonais de haute renommée, considère que « Les Sœurs Makioka » ouvre une nouvelle période dans laquelle les influences littéraires européennes seront « finalement absorbées par la tradition locale et où se développeront de nouvelles techniques qui ne nous sont pas encore familières ».



Photos par Takamasa Inamuro © Camera Press

CETTE COIFFURE EST RÉSERVÉE AUX JEUNES ÉPOUSÉES. — Après une série de métamorphoses, Noriko Kami-mura, jeune fille japonaise moderne de 20 ans devient une très belle fiancée parée pour la cérémonie traditionnelle du mariage. D'abord, on place sur la tête de Noriko la coiffure compliquée (*taka-shimada*) réservée aux jeunes épousées. Sur la table du salon de coiffure sont préparés plusieurs modèles. Une fois prête, Noriko ressemble à une poupée. Le turban blanc est appelé *tsuno-kakushi* (littéralement « pour cacher les cornes », car les Japonais croient que les femmes jalouses portent des cornes).



Age minimum des époux : elle, 16 ans lui, 18 ans

Au Japon, comme dans un grand nombre de pays, le libre consentement des deux époux est nécessaire pour la validité du mariage. Un Japonais peut prendre épouse à 18 ans et une Japonaise peut se marier à 16 ans, mais le Code civil japonais prévoit qu'un mineur ayant une capacité civile limitée ne peut contracter mariage qu'avec le consentement de la personne qui exerce à son égard la puissance paternelle (son père ou sa mère, selon le cas), ou de la personne qui est son gardien légal ou son tuteur.

L'âge minimum de mariage varie dans les différentes parties du monde. Une jeune fille, en Irlande, en Bolivie ou au Swasiland peut légalement se marier à 12 ans. Au Danemark, en Tchécoslovaquie ou en Ethiopie, elle doit attendre 18 ans. Un garçon, en Birmanie, au Chili ou en Espagne peut se marier à 14 ans. Dans la République fédérale d'Allemagne, au Pérou, en Suède, il devra attendre d'avoir 21 ans.

La Commission des Nations Unies pour la Condition de la Femme vient de consacrer à Genève une étude à ce sujet. Elle était saisie d'une recommandation sur le caractère désirable « du consentement des deux parties et l'établissement d'un âge minimum de mariage qui ne soit pas, de préférence, inférieur à quatorze ans ».

Selon l'étude des Nations Unies, il existe des différences, non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi à l'intérieur de certains pays dotés d'un système fédéral de gouvernement. En Australie, par exemple, la législation de certains Etats fixe l'âge de mariage d'une jeune fille à 16 ans, alors que dans d'autres Etats cet âge est de douze ans. Des variations similaires se retrouvent dans les provinces du Canada et les Etats des Etats-Unis.

Un certain nombre de pays, parmi lesquels l'URSS et la Yougoslavie ne requièrent que le consentement des futurs époux, en supposant qu'ils ont atteint l'âge légal. En Europe occidentale, en Amérique latine, dans le Commonwealth britannique et aux Etats-Unis, les jeunes gens peuvent se marier avant l'âge légal mais avec le consentement de leurs parents ou tuteurs. Dans certaines régions, les parents ou tuteurs de la future mariée doivent donner un consentement que l'on n'exige pas de la part du jeune homme.



KIMONO ROSE, NŒUD PAPILLON. — Le vêtement traditionnel porté à son mariage par Noriko Kamimura est revêtu au cours d'une séance d'essayage qui est en elle-même une cérémonie. On ajuste d'abord sur la fiancée un long kimono (*naga-giban*) tenu par un long ruban noué autour de la taille. La mère de la jeune femme, qui porte un kimono de cérémonie, regarde sa fille avec fierté (photo ci-dessus). Le vêtement de mariage une fois revêtu (photo ci-dessous) une ceinture brodée (*obi*) est doublement enroulée par-dessus, puis fixée dans le dos par un immense « nœud papillon » (*cho-cho*).

Photos par Takamasa Inamuro. © Camera Press





Au Japon traditionnel, l'amour suivait le mariage, aujourd'hui, il le précède

EN Occident l'amour précède généralement le mariage. Au Japon traditionnel, il le suivait. On estimait, et l'on estime encore parfois, qu'une jeune personne de l'un ou l'autre sexe se comportait d'une façon peu honorable en choisissant son compagnon d'existence. Dans la tradition féodale, la jeune fille épousait bien plus la famille de son fiancé que le jeune homme lui-même. Et lorsque deux jeunes gens se mariaient par amour, leur union était considérée comme un « mariage libre » que la société condamnait. Au Japon moderne les femmes jouissent d'une plus grande indépendance et les mariages d'amour sont courants.

C'est la hiérarchie qui est à la base de toute la notion des relations sociales traditionnelles au Japon. Elle apparaît surtout dans la vie familiale. La famille est une cellule sociale extrêmement compacte. Le sentiment d'appartenir à une famille, d'agir au nom d'une famille ou de défendre l'honneur d'une famille est très puissant, surtout dans les régions rurales. Le père (ou le grand-père, s'il est vivant) est investi de l'autorité. Après lui vient le fils aîné. Au sein de la famille le rang est déterminé par l'âge et dépend du lien de parenté avec le chef de famille. La femme de celui-ci, en particulier, a autorité sur les autres femmes et elle a droit à un respect spécial de la part des jeunes hommes.

L'histoire japonaise a connu une époque où jeunes gens et jeunes filles avaient, dans une large mesure, la liberté de choisir leur conjoint. En général, les parents n'intervenaient que pour approuver. Dans le Japon féodal, par contre, les mariages étaient arrangés par les familles intéressées sans que le futur couple soit consulté. Bien que cette coutume n'ait pas complètement disparu, elle a été remplacée ces temps derniers par deux autres sortes de mariages : celui où le facteur déterminant est le choix des futurs époux, et un type de mariage arrangé où l'on tient compte à la fois des intérêts et des préférences des deux familles ainsi que du désir des deux principaux intéressés.

Les mariages négociés sont arrangés par un intermédiaire appelé *nakodo*, qui peut être un ami proche ou un parent. A l'origine, ces intermédiaires ne réclamaient pas de paiement pour leurs services. Ils ne demandaient que le bonheur du couple et le maintien du lignage des deux familles. De nos jours, les intermédiaires dont le seul but est de monnayer leurs services sont plus nombreux. Dans le roman « Les Sœurs Makioka » (voir page 4), la propriétaire d'un institut de beauté d'Osaka est également une *nakodo* et sa profession se prête admirablement au jeu passionnant qui consiste à proposer à Yukiko un grand choix de soupirants. Au Japon, le rôle principal de l'intermédiaire, est de trouver des candidats

convenables, d'assurer la liaison entre les deux familles en fournissant des photographies et des « curriculum vitae » des jeunes gens, et surtout en ménageant une entrevue (*miai*) entre les deux futurs, enfin, en organisant un échange de cadeaux entre leurs familles.

Vingt ans est l'âge de la majorité officielle au Japon. Il est marqué par une cérémonie solennelle (la Fête de la Majorité, le 15 janvier, est un des neuf jours fériés nationaux de l'année). Cependant c'est le mariage qui constitue la ligne de démarcation décisive entre l'adolescence et la maturité. La paternité fait de l'homme un membre à part entière de la communauté et la maternité fait de l'épouse une femme.

La cérémonie du mariage s'appelle *sansan-kudo* (littéralement : 3-3-9 fois). Les fiancés échangent des bols de vin de riz $3 \times 3 = 9$ fois, autrement dit, ils boivent neuf fois à une série de trois bols magnifiquement laqués et décorés de motifs porte-bonheur.

Autrefois, la fiancée portait une cagoule de coton grossier pour dissimuler son visage pendant la cérémonie du mariage. Aujourd'hui elle porte un bandeau de papier appelé *tsuno-kakushi* (cache-cornes) sur sa coiffure. Un proverbe dit qu'une femme jalouse a des cornes, aussi le *tsuno kakushi*





est-il destiné à dissimuler ces cornes imaginaires.

Selon le *Onna-Daigaku* (La Grande Science de la Femme), livre du XVII^e siècle qui, dans le Japon féodal, faisait partie du trousseau féminin, la jalousie était l'une des sept raisons admises pour divorcer d'une femme. Pour justifier le divorce on admettait aussi d'autres raisons comme la désobéissance aux beaux-parents, le bavardage et les propos inconsidérés pour lesquels une femme devait « s'en aller afin qu'elle ne provoque pas de discorde entre les parents de son mari où dans son propre foyer. »

Aujourd'hui la femme mariée est considérée par la loi comme un être jouissant des mêmes droits que son mari. « Le mariage est basé sur le consentement mutuel des deux sexes et il est maintenu par la coopération mutuelle fondée sur l'égalité des droits de l'homme et de la femme », dit la Constitution japonaise. Si une femme mariée possède des biens de plein droit, son mari ne peut pas les lui retirer et si la mésentente règne dans son ménage, la femme peut demander le divorce. Les femmes japonaises ont obtenu le droit de vote en 1945 et l'ont exercé, pour la première fois, aux élections générales du 11 mars 1946. Ce jour-là, 13.767.300 femmes (67 % des électrices) se sont rendues aux urnes et ont élu 39 femmes à la Diète (sur 82 candidates).

LES BONS VŒUX SONT ARROSÉS DE VIN DE RIZ

Au Japon, la plupart des mariages sont célébrés selon le rituel Shinto. La cérémonie a lieu chez soi, ou dans un local spécialement préposé aux mariages. Une fois que les invités ont été placés par les huissiers, les instruments à vent des musiciens entrent en action. Les prêtres Shinto attendent ce signal pour pénétrer dans la pièce, suivis de leurs assistants. Alors commence devant l'autel un service solennel au cours duquel de nombreuses prières sont offertes. Des coupes de vin de riz (omiki) sont échangées par les deux époux (à gauche), on boit au bonheur et à la longévité des nouveaux mariés. Le couple se présente alors devant l'autel, renouvelle son affirmation de loyauté aux dieux et offre des branches de l'arbre sacré (sakaki). Les mariages de style occidental sont également répandus au Japon. La photo ci-dessous montre les deux époux — que l'on aperçoit au premier plan — elle en robe et voile blancs, lui en jaquette et pantalon rayé. Il faut ajouter cependant que cette tenue masculine est également portée dans les mariages japonais traditionnels.

Photos par Takamasa Inamura et Nakada © Camera Press



Les jeunes filles n'aiment pas épouser les fermiers. Pourquoi ?

L'an dernier, on pouvait voir les habitants de quelque quarante villages des alentours de Tokyo, Osaka et Nagoya, rassemblés autour des récepteurs de TV que l'on venait d'installer, afin de suivre un programme intitulé : « Les Jeunes Filles n'aiment pas épouser les Fermiers, pourquoi ? » Ce programme faisait partie d'une série de treize émissions ayant pour thème : « Pour le progrès dans les communautés agricoles ». Ainsi apparaissait au Japon, avec la collaboration de l'Unesco, le mouvement des télé-clubs communautaires, lancé d'abord en France, puis en Italie, avec l'appui de l'Unesco. En évoquant les problèmes fondamentaux de la vie rurale, la TV japonaise cherchait à montrer aux habitants de ces villages comment ils peuvent améliorer leurs propres conditions de vie et, d'une façon plus générale, rendre plus séduisante la vie à la campagne. Nous traitons ici de deux programmes de cette série : « La Vie des Fermiers Japonais » et « Les Jeunes Filles n'aiment pas se marier avec des Fermiers, pourquoi ? » ; une enquête montra que cette dernière émission était la plus populaire. Bien que des transformations et améliorations importantes se soient produites dans la condition des femmes japonaises au cours des dernières années, la série d'émissions de la télévision a révélé qu'il reste beaucoup à faire dans les régions rurales, où les changements sont intervenus plus lentement et plus difficilement qu'ailleurs.

On entend de nos jours des opinions très diverses sur la vie rurale au Japon. Les uns affirment que les fermiers sont très riches et peuvent s'offrir des objets de luxe, comme des tricycles à moteur, des machines à laver ou des « mixers ». D'autres soutiennent que les fermiers vivent aussi misérablement que par le passé, qu'ils sont parfois obligés de vendre leurs filles à des trafiquants.

Mais, laissons de côté ces rumeurs et jetons un coup d'œil sur l'existence véritable des fermiers japonais.

Partons du centre de Tokyo. Une demi-heure en automobile et nous voici dans les faubourgs, et bientôt la campagne s'étend devant nous. Okagami est un village qui n'est pas très éloigné du centre de la capitale. 83 familles y vivent, toutes paysannes. Chaque famille possède un peu moins d'un hectare de terres arables.

Voici quelques paysans qui utilisent de petites machines agricoles. Mais la plupart emploient encore la houe,

comme leurs ancêtres. Les dos de l'homme et de la bête sont toujours les moyens de transport les plus employés. Les moteurs ne sont pas encore suffisamment répandus. Le village étant près de Tokyo, les terres arables sont exclusivement consacrées à la culture des légumes. La fertilisation du sol et les transports sont entièrement le fait de l'homme. Quelques riches fermiers ont, en outre, des activités secondaires : laiterie ou élevage de volailles par exemple.

La plupart des fermiers possèdent des machines à coudre, mais l'intérieur des maisons n'a guère changé depuis le temps où y vivaient leurs parents ou leurs grands-parents. Le désuet sac en papier où l'on conserve les fameux remèdes universels de Toyama est un symbole d'attachement aux traditions.

La cuisine reste obscure et les toilettes aussi peu hygiéniques qu'autrefois. L'école enfantine est proprement équipée. Le terrain est étroit et boueux. Le paradis des





Photos Unesco

LA FEMME DU PAYSAN japonais est généralement le personnage le plus affairé de la famille. Elle ne se contente pas de s'occuper de son mari et de ses enfants, mais doit souvent veiller à l'élevage des vers à soie, aider les hommes à planter le riz, à rentrer la moisson. De nombreuses et lourdes tâches lui incombent. La voici rentrant de la corvée d'eau et portant son enfant. Les photos de la page de gauche la représentent tirant de l'eau du réservoir (à droite) et préparant les paniers de fraises pour le marché.

enfants se situe dans l'enceinte d'un temple appelé Tôkôin. Une sablière et une bibliothèque y ont été installées par le prêtre. Mais garçons et filles ne peuvent y passer beaucoup de temps car, à la sortie de l'école, ils doivent courir aux champs pour aider leurs parents.

Comme tous les fermiers du Japon, les habitants d'Okagami rentrent des champs après la tombée de la nuit. Après avoir donné à manger au bétail ils se mettent à table. Après dîner ils travaillent encore très tard à l'emballage des légumes qui seront apportés au marché le lendemain matin.



M. NINOMIYA, président : Voilà la véritable situation des habitants d'Okagami. Mais que pensent les fermiers de leur existence ? Écoutons quelques franches opinions de M. Yamada, l'un de ces consciencieux fermiers et de M. Kaji, qui est l'un des dirigeants d'un club 4H.

M. YAMADA : Je dois subvenir aux besoins d'une famille de huit personnes. Trois de mes filles gagnent leur vie. Nous ne sommes que trois à travailler uniquement à la ferme. Je possède 3.5 tan (35 ares) de rizières et 8 tan (80 ares) de terres. On dit que nous avons eu une bonne récolte l'an dernier, mais en ce qui concerne notre village c'est inexact. Lorsque j'étais jeune les fermiers de-

vaient travailler depuis le grand matin jusqu'à tard dans la nuit. La situation s'est beaucoup améliorée, c'est vrai, mais étant donné l'élévation du niveau de vie nous devons travailler autant qu'il y a vingt ans.

M. KAJI : Je cultive 2,4 tan (24 ares) de rizières et 7 tan (70 ares) de champs avec trois autres membres de ma famille. Quatre autres sont des salariés. J'admets que les fermiers doivent travailler dur, mais à mon avis ils ont également le droit de mener une existence intellectuelle normale.

M. YAMADA : Les jeunes gens veulent une vie facile et luxueuse. Ils ne veulent pas travailler et se lancent dans de grandes affaires sans plans concrets ni capitaux suffisants et ne parviennent qu'à de lamentables échecs. Les études des stations expérimentales agricoles et autres institutions nous paraissent bien peu pratiques.

M. KAJI : A mon avis, considérer l'activité intellectuelle comme un luxe résulte d'un complexe d'infériorité des fermiers traditionnels. Je ne veux pas vivre une vie facile, mais je voudrais savoir pourquoi les fermiers devraient travailler comme s'ils étaient des chevaux ou des bœufs. Je veux être un fermier qui puisse utiliser sa cervelle. A l'avenir, les fermiers devraient être au courant des progrès de la technique agricole et diriger leurs exploitations scientifiquement. L'amélioration des conditions d'existence est naturellement importante mais elle doit s'accompagner de celle des techniques agricoles.

Suite
au
verso

Pour son fils, une fille de fermier Pour sa fille, surtout pas de fermier

DANS notre dernier programme, nous avons examiné la question de savoir si nos villages doivent rester tels qu'ils sont. Les réactions ont été diverses, surtout de la part des jeunes gens et des jeunes filles qui nous ont fait part de leur opinion. Voici l'avis d'une jeune fille qui vit dans un village de fermiers :

« Je ne suis pas d'accord avec les adultes qui estiment que les villages se sont beaucoup améliorés. Aussi longtemps qu'ils seront ce qu'ils sont, je me refuse à épouser un fermier. Épouser un salarié, même si son salaire est bas semble promettre plus de bonheur qu'épouser un fermier. »

C'est là une opinion assez amère, mais beaucoup de jeunes femmes la partagent. Écoutons ce que disent les femmes de la vie rurale d'aujourd'hui. Mmes Yokota et Ebizawa nous donneront le point de vue des ménagères et Mlle Yamada celui d'une jeune fille. Toutes trois vivent à Okagami.

Mlle YAMADA : Mes parents sont fermiers, mais je suis employée dans un cinéma de la ville voisine. Je n'aide donc pas à la ferme, même pendant les vacances. Je suis de la même opinion que la signataire de la lettre que vous venez de lire.

M. NINOMIYA : Parmi les raisons qui incitent les jeunes filles à dédaigner le mariage avec un fermier, tout comme la structure féodale de la famille, le dur labeur, la rareté des distractions, etc., quelle est celle que vous jugez déterminante ?

Mlle YAMADA : C'est le fait que les fermiers considèrent leur femme comme une sorte d'instrument agricole. Tandis que l'homme se repose, un journal à la main, la femme doit encore travailler dur, faire la cuisine et la lessive, soigner les enfants, etc. L'autre jour, j'ai vu un film, « La vie d'une mère », qui illustre avec beaucoup de réalisme le pénible labeur d'une femme de fermier.

(Le film est projeté sur l'écran de télévision.)

LE SPEAKER : La plupart des fermiers de la vallée Ina, le long de la rivière Tenryu, élèvent des vers à soie pour compléter leurs revenus. Les pentes des collines sont couvertes de mûriers. Les maisons sont vastes car les vers à soie sont élevés à l'intérieur.

Voici la maison de M. Miyazawa. Sa famille se compose de sept personnes. Sa fille aînée travaille à la ville, dans une filature. Il ne possède que 16 ares de terre, 5 ares d'emblavures et 5 ares de rizières. Aussi, les revenus de l'élevage du ver à soie sont-ils importants pour lui. Le mois de juin est le plus dur, car la soie et les rizières nécessitent une main-d'œuvre abondante à ce moment-là. La mère est la plus active et elle est obligée de prendre son repas du soir après le reste de la famille. C'est elle qui s'occupe des vers à soie, mais à la saison de pleine activité on ferme les écoles pour permettre aux enfants d'aider leurs familles. De nos jours, l'élevage des vers à soie n'est plus aussi profitable en raison du développement de l'industrie du nylon. Les excréments des vers à soie sont importants, car ils sont utilisés comme engrais.

Après s'être occupée des vers, la mère va aider à la moisson. Et elle travaille sans trêve ni repos. L'ancien propriétaire de la terre vient demander de l'aide. A cause de ses relations passées avec lui, M. Miyazawa ne peut pas refuser. Et ses fils s'en vont travailler dans les champs

du propriétaire. Demeurée seule, la mère répand l'engrais dans les rizières. Mais voici qu'il commence à pleuvoir. Les feuilles de mûrier mouillées donnent des maladies au ver à soie et la mère les met en toute hâte à l'abri.

Une lettre vient d'arriver : elle est de la fille aînée qui travaille à la filature et elle dit : « J'entends dire que les feuilles de mûrier souffrent d'insectes nuisibles et je me demande si vous avez assez de feuilles. Quel est le prix des cocons ? Je pense à maman qui doit travailler bien dur. » Oui, certes, maman travaille bien dur, du matin au soir. Et il faut encore qu'elle supporte le caractère de sa belle-mère !

Comme l'on s'y attendait, la pénurie de feuilles de mûrier est réelle. La coopérative agricole est obligée d'en acheter pour les fermiers en recourant à des intermédiaires. Il est clair que l'élevage des vers à soie avec des feuilles achetées ne rapporte guère. Mais le fermier n'a pas le choix.

(VOIX DE LA FILLE) : Ma mère est née dans une famille de fermiers. Lorsqu'elle était jeune, elle travaillait dans une filature. Elle a travaillé toute sa vie. Pourquoi la vie d'une femme mariée doit-elle être pareille à celle de ma mère ? Cependant ma mère a l'air très calme...

M. NINOMIYA : Que pensez-vous de la vie de cette mère de famille ? Et de l'opinion de Mlle Yamada sur le mariage avec un fermier ? Enfin, quel genre de fiancée souhaitez-vous pour votre fils ?

Mmes EBIZAWA et YOKOTA : L'existence de cette mère de famille est très semblable à la nôtre. Nous comprenons les jeunes filles qui ne veulent pas épouser des fermiers. Nous espérons qu'elles auront une vie moins lamentable que la nôtre.

Quant à nos fils, nous pensons que les filles de la ville ne sont pas faites pour eux. Nous voulons pour nos garçons une fille née dans une famille de fermiers.

M. NINOMIYA : Vous voulez, d'une part, que votre fille n'épouse pas un fermier, et d'autre part, que vos garçons épousent des filles de fermiers. Ces deux souhaits me paraissent contradictoires; mais dans le cas présent ils semblent raisonnables.

Mais écoutons Mme Sue Sumii, un écrivain qui connaît profondément la vie des fermiers.

Mme SUMII : Ces deux souhaits qui paraissent contradictoires, en un sens, semblent être le résultat de l'amour d'une mère pour ses filles et pour ses garçons. A la base de ces désirs, on retrouve la vie misérable des fermiers. Si le fermier pouvait sortir de sa pauvreté, la contradiction disparaîtrait naturellement. Les fermiers doivent essayer d'élever leur capacité de production et se hâter de rationaliser leur consommation, de réorganiser leur existence, en commençant par accueillir des idées nouvelles. En construisant de leurs propres mains des villages et des maisons gaies et confortables, les fermiers pourraient bien assurer que leurs filles acceptent d'épouser des fermiers.

M. NINOMIYA : Il y a certes beaucoup de problèmes à examiner et tous sont difficiles à résoudre tout de suite. J'espère que vous les étudierez et que vous les discuterez entre vous en fonction de la situation actuelle de vos villages.

BILINGUISME

Comment le Pays de Galles a résolu ce grand problème éducatif

par Sir Ben Bowen Thomas

On entend beaucoup parler du bilinguisme dans l'éducation. Au Pays de Galles c'est un phénomène auquel nous ne pouvons échapper. Ce problème existe dans beaucoup d'autres pays : rien qu'en Europe on peut citer la Belgique, la Hollande, la Suisse, la Yougoslavie et les républiques de l'U.R.S.S. Et si l'on pousse plus loin, on trouve les jeunes nations d'Afrique et d'Asie qui doivent sauvegarder leurs langues traditionnelles tout en donnant à leurs peuples les moyens de tenir leur place dans le monde moderne.

On ne peut pas dire non plus que cette question touche uniquement des petits pays. Les « Grandes puissances » — que leur langue soit l'anglais, le français, le russe ou l'espagnol — se rendent compte de plus en plus que le monolinguisme ne correspond plus aux exigences de notre temps ; que dans l'avenir tout citoyen éclairé devra connaître au moins une autre langue que la sienne — dans la plupart des cas, une des langues principales du monde. Au Pays de Galles le problème est posé depuis très longtemps. On s'efforce de le résoudre depuis trois générations et plus, mais il n'a rien perdu de son actualité en ce qui concerne l'éducation.

Quand nous parlons de bilinguisme nous entendons la nécessité d'assurer aux écoliers, dans toute la mesure du possible, outre la connaissance parfaite de leur langue maternelle, celle d'une seconde langue.

Tel est l'objectif général. Les services de l'enseignement du Royaume-Uni n'ont pas manqué d'en souligner l'importance. En effet, le Gallois possède une riche littérature plus que millénaire ; il a atteint son équilibre et sa stabilité bien avant l'anglais, bien que l'anglais soit aujourd'hui la première langue des deux tiers du peuple gallois.

Sir Ben Bowen Thomas, secrétaire permanent du Département gallois du Ministère de l'Éducation britannique, est le représentant du Royaume-Uni au Conseil Exécutif de l'Unesco. Cet article est tiré d'une conférence de Sir Ben, diffusée par la B.B.C. (Section du Pays de Galles).

La loi impose aujourd'hui trois tâches fondamentales en ce qui concerne l'enseignement au Pays de Galles. La première est de favoriser l'instruction du peuple gallois et de veiller au développement de ses institutions, parmi lesquelles la langue galloise occupe une place de première importance. Depuis cinquante ans la volonté de réaliser cette tâche ne s'est jamais relâchée.

Des enquêtes sur les langues ont été menées en vue de mettre au point les meilleures méthodes d'enseignement en tenant compte des conditions propres à chaque région. Des centaines de stages, de conférences et de cours d'été ont été organisés en vue d'aider les enseignants à résoudre les problèmes de l'organisation scolaire et de l'élaboration des programmes. Les éditeurs ont été encouragés à publier des textes à l'intention des écoles, et le Conseil de la Radio scolaire du Pays de Galles a reçu une aide substantielle dans la préparation de ses programmes en gallois. Grâce à ces efforts on a pu assister à l'élaboration d'une politique linguistique cohérente de la part des autorités éducatives locales, à la formation d'un nombre croissant de professeurs qualifiés, à l'amélioration de l'organisation scolaire et à la mise en œuvre de meilleures techniques pédagogiques.



La deuxième tâche a trait à la formation des maîtres. Au Pays de Galles les maîtres sont en nombre suffisant, mais il importe de choisir ceux qui possèdent les qualifications requises. Les écoles normales y parviennent de mieux en mieux. Outre les moyens classiques utilisés dans ces écoles, on a institué dans deux de nos collèges des cours de formation en langue galloise, et le ministre a demandé au Comité mixte d'Éducation du Pays de Galles de veiller à ce que les autorités éducatives locales utilisent dans toute la mesure du possible les services de maîtres bilingues qualifiés.

La troisième tâche découle du paragraphe du règlement, selon lequel les élèves doivent recevoir une éducation conforme aux désirs de leurs parents, notamment en ce qui concerne le bilinguisme.

Depuis quelques années, le ministère autorise la création, dans les régions linguistiques mixtes, d'écoles galloises pour les enfants parlant cette langue.

Les autorités éducatives locales ont fait dans ce domaine d'importants progrès. Quelques-unes ont favorisé l'édition de nouveaux manuels scolaires ; plusieurs ont réorganisé leurs écoles en vue d'améliorer l'enseignement bilingue. Tout cela présente de grandes difficultés dans les communautés où des gens de langue anglaise et de langue galloise vivent côte à côte, et ces difficultés sont plus grandes aujourd'hui qu'elles ne l'auraient été il y a deux générations. Dans les communautés où prédomine nettement l'usage de l'une ou de l'autre langue, la réorganisation ne soulève pas de problèmes sérieux, il suffit parfois d'introduire des changements mineurs. On y organise des écoles primaires galloises ou anglaises, selon le cas, et il est relativement aisé d'introduire progressivement l'enseignement de la deuxième langue dès le début de l'enseignement du second degré.

Mais lorsque les communautés sont très mélangées, du point de vue linguistique, d'autres solutions s'imposent. Parfois tous les enfants d'une localité fréquentent la même école, mais ils y sont séparés selon la langue qu'ils pratiquent ; dans de tels cas l'unité de l'école n'existe que grâce aux services religieux, aux jeux et aux cérémonies et fêtes diverses ; la langue prédominante est celle qui s'impose sur un terrain de jeux. Une seconde solution, dans ces zones linguistiques mixtes, peut consister à réunir dans une même école des enfants du groupe linguistique minoritaire originaires d'une région plus étendue. Des écoles de ce genre ont été créées au cours des dernières années dans les villes et les campagnes.



L'ART DE SE FAIRE BEAU

par Harry L. Shapiro

Museum Américain d'Histoire Naturelle, New York

UNE théorie fort répandue au début du siècle voulait que l'art fût né de cette habitude qu'a l'homme primitif d'orner son corps ; la chose nous semble à présent moins certaine. Il n'en demeure pas moins, si nous admettons que cette pratique puisse être une forme d'auto-expression et si son universalité témoigne de son antiquité, qu'elle est sans contester l'un des plus anciens des arts. Je reconnais que dans quelques rares collectivités, cette décoration personnelle semble si peu prise que le corps est abandonné à lui-même, privé de tout ornement et même, si le climat s'y prête, laissé tout nu.

Mais une absence aussi totale de goût pour l'embellissement de soi-même surprend toujours ; car il s'agit là d'une des coutumes la plus répandue par les hommes et les femmes de toute espèce et de toute condition. On en conclut qu'elle répond à un besoin psychologique profond, à la fois si spontané et si puissant que les rares sectes religieuses qui la réprouvent énergiquement ont dû, pour la proscrire, appliquer des règles très strictes. Dans la plupart des civilisations, le fait d'orner son corps est accepté comme un mode de comportement naturel, intégré au code social.

Certains savants qui ont médité sur l'origine de cet embellissement de soi-même ont cru la trouver dans la

sexualité. Il serait difficile de nier que ce genre de décoration sert à rehausser l'attrait sexuel ; mais, il apparaît dans tant de situations dont l'aspect sexuel n'est pas dominant, qu'il en faut chercher une explication plus large. Le comportement du jeune enfant qui, ravi par la forme ou la couleur d'un objet, s'en empare et le conserve comme un trésor, nous met peut-être sur la voie.

L'enfant se décore parfois de ces babioles séduisantes pour le simple plaisir qu'il y trouve, et sa joie redouble lorsque, ainsi paré, il attire l'attention. S'exhibant sous la parure qu'il vient d'inventer, il s'écrie : « Regardez-moi », n'ayant point encore appris à dissimuler son désir d'être approuvé, ni à obtenir l'approbation par des moyens plus subtils. Il a réussi à se distinguer, il est devenu un objet d'envie et d'admiration : un psychologue dirait sans doute, dans son langage, que l'ornementation personnelle produit un enchantement du moi. La chose est particulièrement remarquable lorsque, de propos délibéré, les enfants se parent d'objets étranges ou saugrenus, parfois fort laids, pour appeler sur eux l'attention de leurs camarades. Leur but, évidemment, est d'obtenir une attention admirative, ou tout au moins bienveillante, non de provoquer la moquerie ou le dédain.

Nous aimons tous, en général, qu'on

nous remarque et qu'on nous admire. Certains d'entre nous peuvent obtenir ce résultat si désirable par divers moyens : leurs paroles, leurs talents particuliers, leurs prouesses physiques, leur beauté ; mais rien n'est aussi universellement accessible, ni aussi communément employé à cette fin que l'ornement du corps. Car notre corps, notre tête, surtout, et notre visage, c'est ce que le monde voit de nous et sur quoi il fonde, à tort ou à raison, ses impressions premières et souvent persistantes. Quelle profondeur de sens et de jugement dans les innombrables expressions qui les résument : l'art intervient ainsi pour corriger la nature ; il n'est pas jusqu'à des objets de première utilité, vêtements ou lunettes, par exemple, qui ne deviennent les éléments de cette décoration dont nous espérons qu'elle nous vaudra d'être approuvés.

Mais cette décoration n'est pas forcément simple affaire de beauté, et nous pouvons chercher l'approbation par d'autres moyens que l'ornementation esthétique. Notre corps peut aussi servir de support à des symboles de différentes sortes — beaux ou non, là n'est pas toujours la question. Il suffit qu'ils attestent la qualité de ceux qui s'en parent. C'est ainsi que nous portons certains symboles de notre condition sociale : bijoux, décorations honorifiques, insignes d'associations, parce que, dans notre société-

MIEUX QUE NATURE

Dans la plupart des civilisations, le souci d'orner son corps est considéré comme tout à fait naturel. L'ornementation employée peut prendre les formes les plus diverses : fards, bijoux, insignes, symboles, fleurs, plumes, coiffures, chapeaux, vêtements et chaussures. Voici quelques exemples montrant comment l'homme cherche à faire mieux que la nature : de gauche à droite, Indien Tsimshiam, la figure peinte en vert, avec des ornements de cuivre appliqué représentant un corbeau ; Indien Charoti d'Amérique du Sud ; Arunta d'Australie, la figure recouverte de plumes et de sang pour une cérémonie rituelle ; maquillage de théâtre moderne (Prince Matchabelli, par Del Russo) ; face d'un autochtone de Nouvelle-Guinée peinte en forme de masque, également en vue d'une grande cérémonie.

TOUTES LES PHOTOS DES PAGES 14 A 19 SONT © PAR AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY, NEW YORK



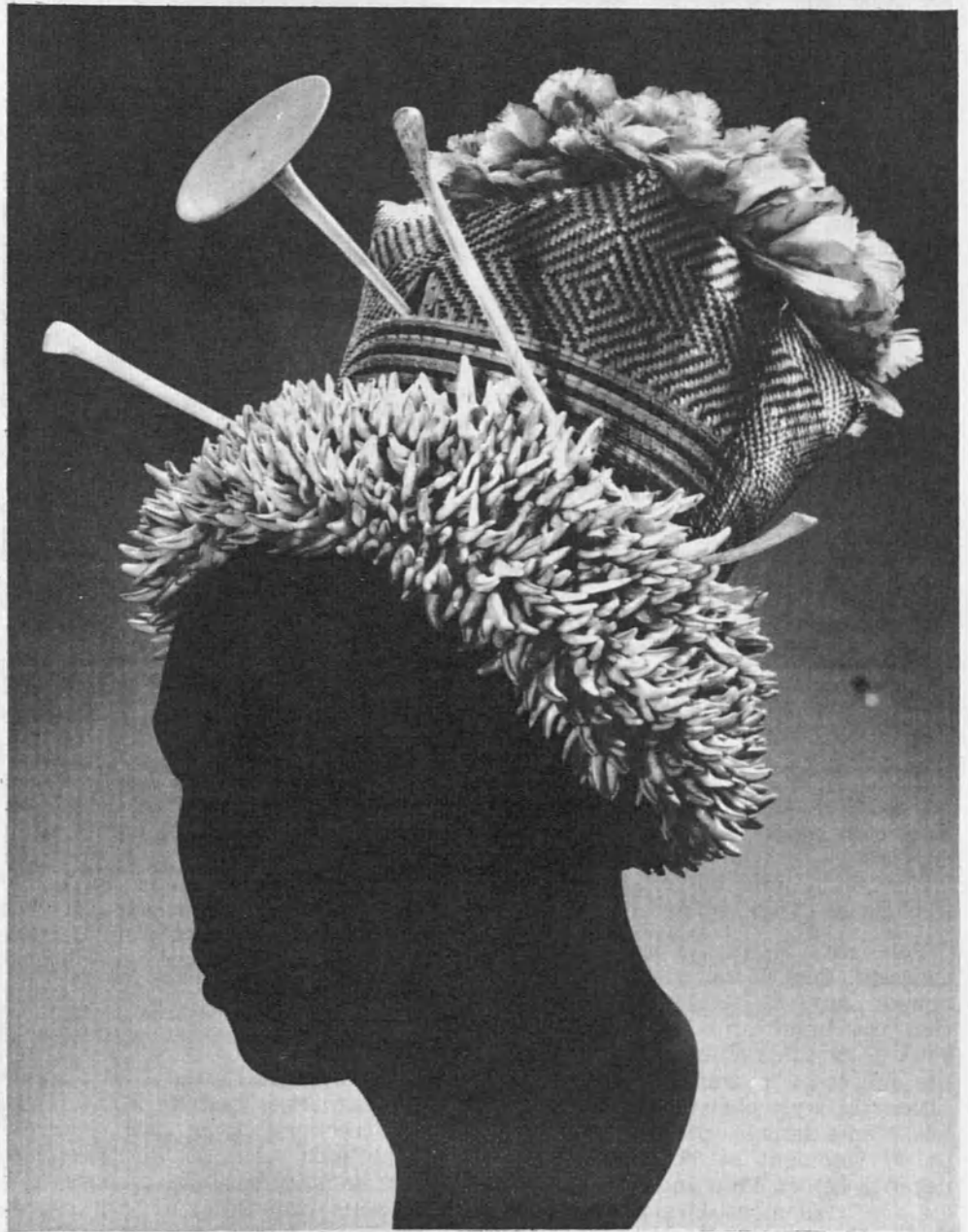
té, ceux qui les possèdent, jouissent de l'admiration de ceux-là justement dont ils veulent être admirés.

Les femmes, qui disent souvent qu'elles s'habillent pour les autres femmes, sont souvent dans le vrai. Cette élégance du détail, qu'elles aiment tant, et à laquelle la plupart des hommes sont insensibles, prend pour elles un sens particulier, de sorte que seules d'autres femmes sont capables d'apprécier pleinement l'art qu'une femme met à se parer, le lui envier et l'en admirer.

Les origines de cette coutume que nous avons de nous décorer sont donc fort diverses, allant du plaisir esthétique aux symboles sociaux, mais l'objectif positif reste toujours le même : il s'agit d'attirer sur soi une attention bienveillante. Dans certains groupes d'âge et dans certaines circonstances il se peut que le genre d'attention que l'on désire avant tout éveiller soit fortement teinté de sexualité ; mais cela ne veut pas dire que l'habitude de s'orner ait une origine sexuelle ni qu'elle soit surtout mise au service de l'activité sexuelle.

Le phénomène présente aussi un aspect négatif. L'ornement de soi est régi, dans bien des sociétés, par des lois si rigides qu'en ne s'y conformant pas, on risque de se faire fâcheusement remarquer et de tomber dans le ridicule. Il faut qu'une femme ait une force d'âme singulière pour se présenter en simple toilette de ville dans une soirée très « habillée » et pour faire face à ce mélange de pitié, de réprobation, d'amusement ou de dédain qu'elle peut s'attendre à recueillir. A une époque toute récente encore, bien rares étaient les hommes « en place » qui se seraient exposés aux regards du public sans avoir auparavant noué

Suite
au
verso



DENTS DE CHIENS formant coiffe. Celle-ci est surmontée d'un « panier » décoré de plumes et d'osselets ; le tout orne la femme principale d'un chef Mayogo de l'Ituri, en Afrique Equatoriale.

L'homme: le seul animal qui tâche d'améliorer ce que la nature lui a donné

une cravate autour de leur cou. Dans le Japon d'avant guerre, il se trouvait sûrement quelques femmes qui eussent volontiers renoncé à leur *obi* si beau mais si incommode — ou qui se seraient débarrassées avec joie du soin astreignant de leurs coiffures compliquées : mais les conséquences du blâme social qu'elles auraient encouru de ce fait étaient si lourdes qu'elles l'emportaient sur le soulagement personnel qu'elles pouvaient espérer.

Etre l'esclave de la mode n'est pas un vain mot. Nous nous ornons parce que les conventions de notre civilisation l'exigent ; mais ce n'est pas tout : encore faut-il le faire selon des modèles strictement fixés et caractéristiques de notre culture. Aucune femme n'accepterait de se déformer la lèvre inférieure au point d'y pouvoir insérer un grand disque de bois, sauf l'autochtone de l'Oubangui qui, sans cet ornement, se sentirait mal à l'aise. Aux yeux d'une Européenne de 1900 ou de la femme d'un mandarin de la même époque, ce genre de mutilation serait apparu comme une manière ignoble de se défigurer ; et cependant l'Européenne était toute prête à se déformer les hanches d'une façon caricaturale, et la Chinoise était fière de clopiner sur des pieds qu'on avait repliés sur eux-mêmes et serrés dans des bandelettes pour les empêcher de grandir.

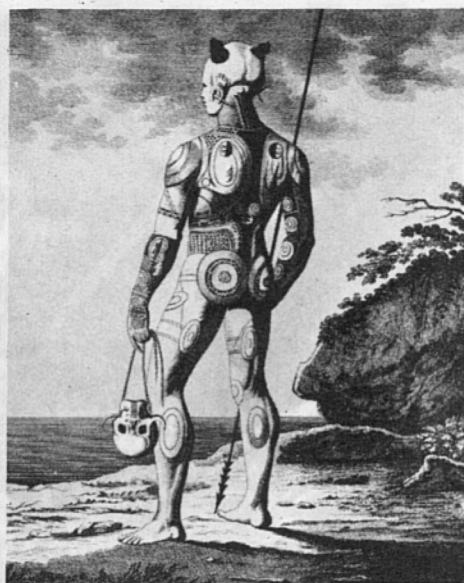
S'il faut un certain genre de courage pour renoncer à tous les ornements en usage dans la société dont on fait partie, il n'en faut pas moins — peut-être d'une autre sorte — pour adopter les ornements propres à une autre culture. Certains emprunts sont admis s'il y a déjà une acclimatation de style plus ou moins poussée. Le sari indien, par exemple, et le diamant cloué sur la narine paraissent acceptables, et ont même « du chic », dans certains milieux de la société occidentale. Mais, dans l'ensemble, le style et la mode en matière de parure suivent généralement des règles assez rigides, et il n'est guère admis qu'on s'en éloigne trop.

Pourtant, les modes et les styles évoluent. Cela se fait sans plan préconçu, sauf en Occident et l'exception est importante. Pourtant, aux yeux de certains observateurs, il semble que ces « courants », cette évolution du style obéissent à certaines lois. Même dans les pays occidentaux, où le vêtement et l'ornement sont devenus l'objet d'une industrie, et ont été artificiellement développés, Kroeber prétend qu'il existe des cycles prévisibles. D'autres vont plus loin et rattachent la façon de s'habiller aux

tendances générales de chaque culture.

L'un des aspects les plus étranges de la mode, c'est sa capricieuse tyrannie. Ce qui est aujourd'hui le plus désirable et le plus recherché sera peut-être tout à fait démodé demain. La grande élégante n'est pas seule à préférer la mort au déshonneur de porter le même chapeau que l'année précédente ; elle a, dans tout l'univers des sœurs et des frères qui partagent son aversion pour le style abandonné depuis peu. Rien ne paraît plus comique.

Il n'existe que deux façons de modifier le corps pour embellir la nature : l'une permanente, l'autre temporaire



LES TATOUAGES des hommes des îles Marquises firent une profonde impression sur les premiers explorateurs du Pacifique. Voici un dessin représentant un jeune Nukahivan presque entièrement recouvert de la tête aux pieds de tatouages passablement compliqués.

et chacune a ses avantages et ses inconvénients. Permanents, les tatouages, scarifications, déformation du crâne, élongation et perforation des lèvres, du nez, du lobe de l'oreille, le bandage des pieds, l'avulsion et l'obturation des dents, l'amputation des doigts et les diverses déformations et mutilations des organes sexuels. Les modifications de ce genre sont faites une fois pour toutes.

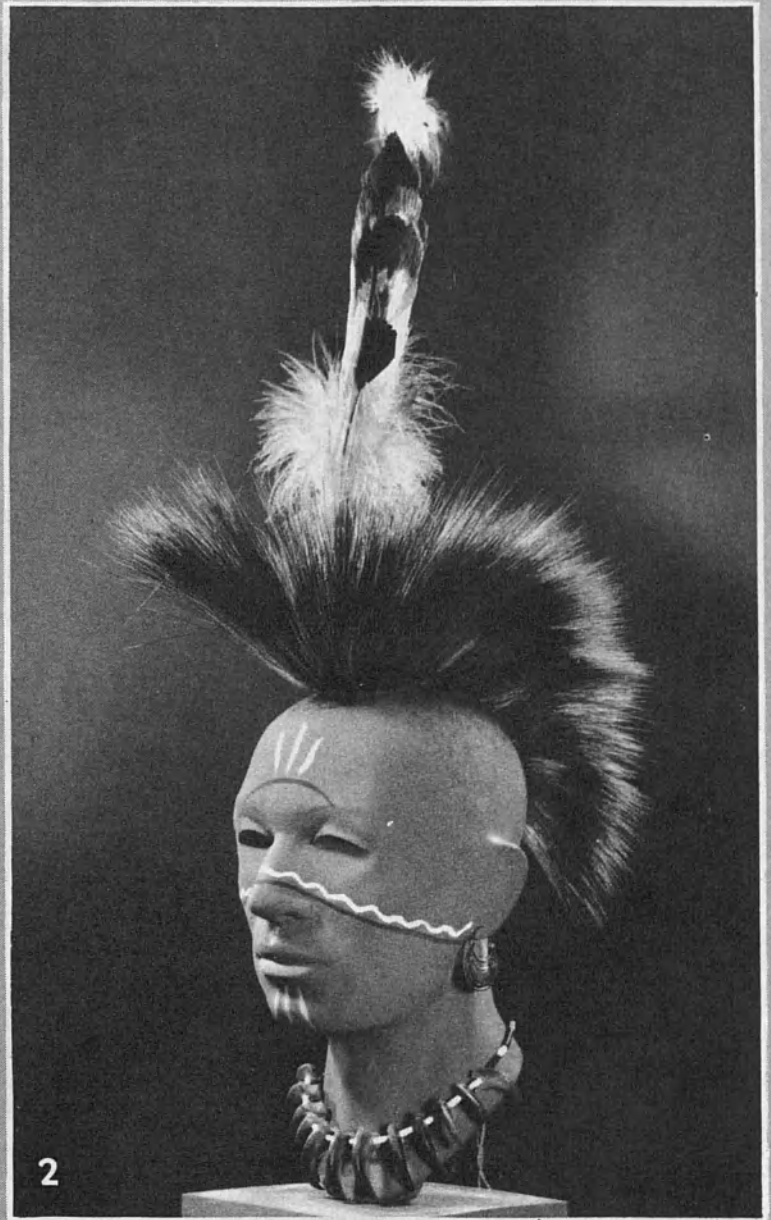
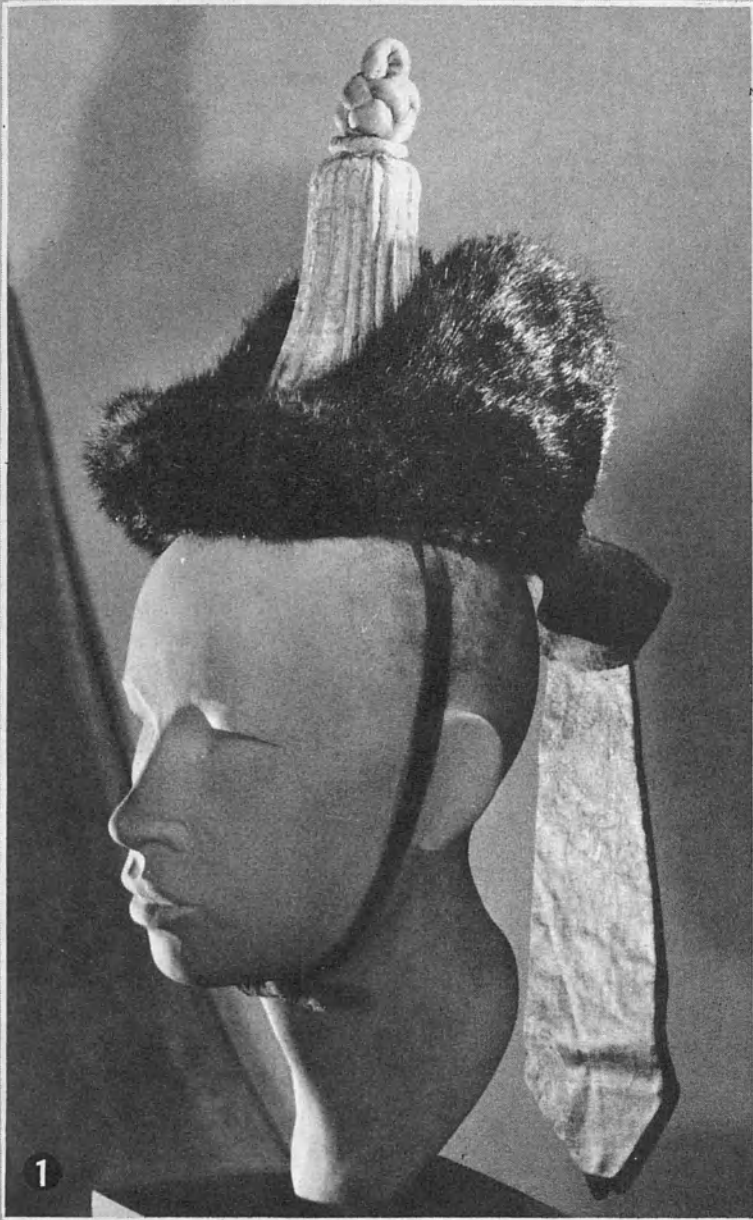
S'ils n'avaient été durables, les élégants tatouages qui, de la tête aux pieds, recouvraient de motifs délicats les habitants mâles des îles Marquises et qui enchantèrent les premiers explorateurs auraient exigé trop de travail et n'auraient pu être exécutés qu'en de rares occasions. Pour obtenir ces effets remarquables, les Marqui-

siens devaient subir de nombreuses et pénibles séances de tatouage ; et, une fois le dessin choisi, il ne pouvait plus être question de le changer. Il en était de même du pied atrophié de la grande dame chinoise, ou du crâne aplati de l'Indien de la côte Nord-Ouest, devenus des traits immuables de leur anatomie. Ces modifications anatomiques étaient le résultat d'un processus long et souvent douloureux qui commençait dès l'enfance et imposait au sujet le port de bandages qui entravaient leur développement normal.

Si les décorations de nature temporaire exigent un entretien et des soins constants, elles laissent la possibilité de changements. Les embellissements de ce genre présentent une extrême variété de styles et de substances : peintures corporelles ou faciales, ornements, coiffures, bijoux de toute sorte, fleurs, chapeaux, vêtements et chaussures. Si certains de ces articles, les fleurs, par exemple, sont éphémères et peuvent s'obtenir sans grand-peine, d'autres représentent une richesse et exigent l'investissement de capitaux considérables. Les bijoux portés par les femmes orientales ou européennes, coûtent souvent une fortune. Ce sont sans doute les coiffures et les maquillages compliqués qui sont le plus fastidieux. Les Japonaises consacraient naguère beaucoup de temps à l'arrangement de leur chevelure, et le maquillage émaillé des dames de la cour impériale chinoise devait exiger de longues heures. Même dans des civilisations plus simples — certaines civilisations africaines, par exemple — l'élégance d'une coiffure ne s'obtient pas sans effort.

Il arrivait souvent, jadis, que les styles d'ornementation, et même les matières utilisées répondaient à certaines distinctions de classe, ou indiquaient le rang social ou la situation. Les scarifications tribales d'Afrique, et peut-être aussi la marque de caste, en Inde, appartiennent à cette catégorie. Dans l'Angleterre des Tudor, les plus belles étoffes étaient réservées aux classes supérieures, et même parmi les privilégiés, l'emploi des fourrures, par exemple, était soigneusement réglementé.

Nos illustrations ne présentent qu'une faible partie des éléments matériels ou des procédés techniques auxquels l'homme a eu recours pour s'embellir. Mais elles montrent combien il est ingénieux et à quel point il sait tirer parti de tout. Elles nous rappellent aussi que l'homme est le seul animal qui tâche d'améliorer ce que la nature lui a donné.



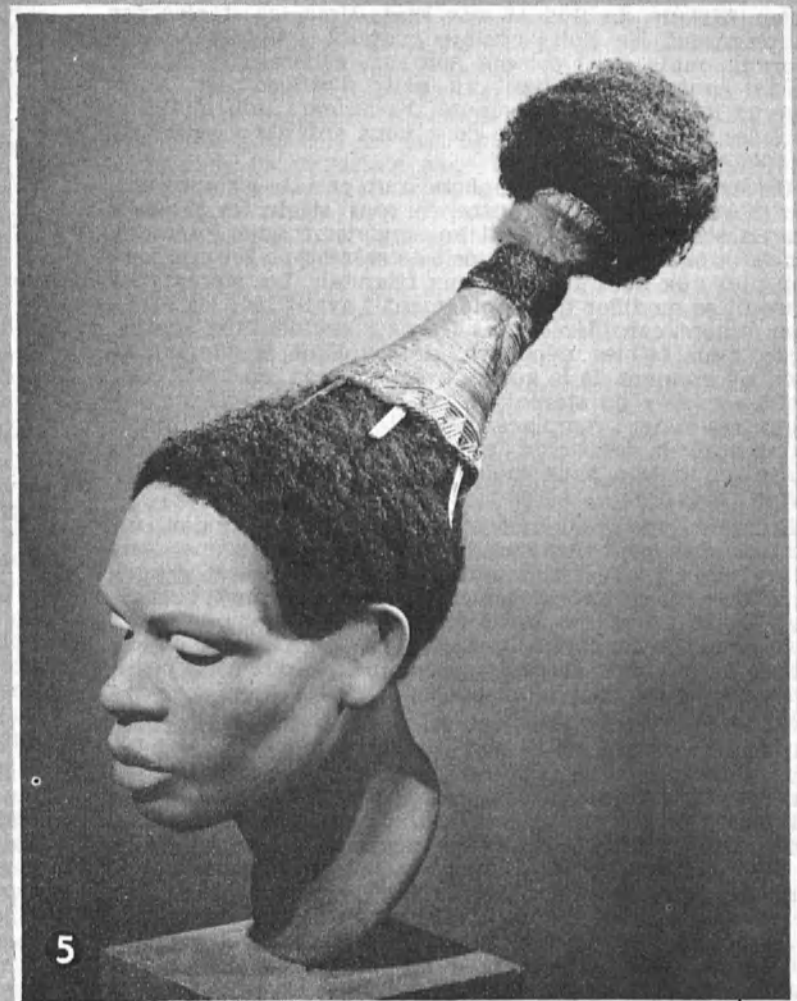
EN MATIÈRE DE MODES, les hommes pourraient en remontrer aux femmes, si l'on en juge par ces exemples d'Asie Centrale et d'Amérique du Nord. (1) Chapeau de soie de Mongolie orné de fourrure. (2) Iroquois de l'Etat de New York portant une coiffe en peau de cerf teinte. Sa figure est peinte, il a des boucles d'oreilles en forme de croissant et un collier de griffes d'ours. Ainsi se paraient, il y a trois siècles, les Indiens de la région de l'Etat de New York et de la Nouvelle-Angleterre. (3) Chapeau de soie féminin du Tibet. (4) Coiffure d'une jeune fille indienne Hopi de l'Arizona.



(1) Moulage de bronze, travail original exécuté à Ife, grand centre artistique du royaume d'Ife, au Nigeria. (2) Coiffe de plume portée par les Azande, tribu du Congo. (3) Chapeau de rotin de la tribu Ilokano, au nord de Luçon, Philippines. (4) Chapeau de danse en flanelle rouge des Indiens Tlingit, Alaska et Canada septentrional, orné de coquillages. Pour les festivités, le pendentif est accroché au lobe de l'oreille ou à une bague. Sous le nez, un motif de nacre. (5) La « queue de cheval » masculine est très à la mode en Nouvelle-Guinée.



1



LES PRÉJUGÉS

et leurs origines profondes

par Arnold M. Rose

(2)

Nous poursuivons dans ce numéro la présentation de l'ouvrage « L'origine des préjugés » dont la première partie a paru le mois dernier. Cet ouvrage, dont l'auteur est M. Arnold Rose, Professeur de Sociologie à l'Université du Minnesota (U.S.A.), a été publié par l'Unesco dans la série « La question raciale devant la science moderne » (voir la bibliographie en page 35). Aujourd'hui, le Professeur Rose traite notamment de l'ignorance des autres groupes humains, du « complexe de supériorité » et de l'ignorance des méfaits des préjugés.

Le préjugé s'accompagne d'opinions inexactes ou sans fondement concernant les personnes qui sont l'objet de ce préjugé. Nombre d'idées fausses se présentent sous l'aspect de ce que les sociologues appellent des « stéréotypes ». On attribue, en les exagérant, à tous les membres d'un groupe minoritaire certains traits physiques ou certaines caractéristiques culturelles que l'on observe chez différents membres de ce groupe. On juge alors les gens non pas sur leurs mérites propres, mais en fonction d'idées exagérées et déformées concernant ce que l'on croit être les caractéristiques de leur groupe, en admettant à tort que tous les membres d'un même groupe sont identiques et que les exceptions n'existent pas ou sont négligeables.

Les stéréotypes affectent des aspects curieux. Ils présentent d'ordinaire le groupe minoritaire sous un jour défavorable, mais ce n'est pas toujours le cas. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud et aux Etats-Unis les stéréotypes représentent les Noirs comme brutaux, stupides et immoraux, mais aussi comme heureux, généreux et fidèles. Cette contradiction tient au désir d'utiliser les Noirs comme domestiques et comme travailleurs non qualifiés, et à les considérer comme de « bons enfants » satisfaits d'être traités en inférieurs.

Un stéréotype d'abord appliqué à un certain groupe peut, par la suite, l'être à un autre. Au xvii^e siècle, les Ecossais des Basses-Terres passaient en Angleterre pour grossiers, cruels et brutaux. Au xix^e siècle ce stéréotype fut appliqué non plus aux Ecossais, mais aux Irlandais. Les stéréotypes peuvent se modifier très rapidement : avant 1940 les Japonais étaient considérés dans les pays occidentaux comme rusés, mais faibles, dépourvus de souplesse et d'imagination. Au moment de la guerre avec le Japon, en 1941, l'élément « rusé » du stéréotype fut conservé cependant que les autres étaient remplacés par la ténacité et l'ingéniosité. Enfin, après la défaite du Japon en 1945 et quelques années d'une occupation sans incident, la ruse a été remplacée par la crédulité.

Un stéréotype appliqué à un groupe minoritaire dans un certain pays peut être appliqué à un autre groupe dans un autre pays ; c'est ainsi qu'en Europe centrale le stéréotype concernant les Juifs leur attribue des instincts sexuels violents et une tendance à la perversion sexuelle ; aux Etats-Unis, en revanche, le stéréotype applicable aux Juifs est différent, mais la violence des instincts sexuels passe par contre pour être la caractéristique des Noirs, notamment dans les Etats du Sud.

L'ignorance, qui est à la base des préjugés, prend les aspects les plus divers. Tantôt il s'agit de notions fausses concernant les caractéristiques physiques, les traditions culturelles ou les croyances d'un peuple ; tantôt de véritables mythes faisant intervenir des facultés surhumaines ou des faiblesses puérides. Parmi les préjugés qu'entretiennent les Allemands sur les autres peuples figurent des stéréotypes qui représentent les Français comme immoraux et dégénérés, les Britanniques comme stupides et prétentieux, les Américains comme gaspilleurs et bornés, les Russes comme ignares, lourds et stupides, les Juifs comme pervers et intrigants. Ce n'est là qu'un exemple des extrémités où peut conduire l'ignorance.

Les stéréotypes et les idées fausses concernant un groupe minoritaire ne sont pas nécessairement plus rares lorsque la conduite et l'apparence physique de nombreux membres de ce groupe viennent infirmer ces préjugés. C'est chez les Blancs d'Afrique du Sud, qui vivent au milieu d'une population noire quatre ou cinq fois plus importante, que l'on trouve les préjugés les plus tenaces et le plus grand nombre d'idées fausses concernant les Noirs. Les stéréotypes au sujet des Noirs sont beaucoup plus répandus dans le sud des Etats-Unis, bien que le pourcentage de la population noire y soit beaucoup plus élevé que dans le nord. Mais l'inverse est également vrai : une minorité peut faire l'objet d'autant de stéréotypes dans les régions où elle est numériquement faible que dans celles où elle l'est beaucoup moins. Après la première guerre mondiale les Juifs étaient relativement moins nombreux en Bavière que dans le reste de l'Allemagne. Il semble néanmoins qu'il y ait eu beaucoup plus d'idées fausses sur les Juifs en Bavière qu'à Berlin, ville cosmopolite où ils vivaient en plus grand nombre. Il y a quelques dizaines d'années encore on entretenait beaucoup plus de notions fausses en ce qui concerne les Indiens en Amérique du Nord, où ils sont peu nombreux, qu'en Amérique du Sud, où ils le sont beaucoup plus. Ces faits, et plusieurs autres, contredisent l'opinion courante selon laquelle le préjugé serait d'autant plus fort que le groupe minoritaire est plus nombreux.

Absence de connaissances présence d'idées fausses

L'UNE des causes qui expliquent qu'un groupe soit mal connu est l'isolement social où il se trouve, même s'il est en contact permanent avec le reste de la population. Deux voisins, ou un patron et un employé, peuvent vivre côte à côte sans jamais se connaître en tant qu'êtres humains. Le préjugé donne lieu souvent à des mesures de ségrégation matérielle et sociale qui, à leur tour, en favorisant l'ignorance, contribuent à enraciner le préjugé.

L'ignorance des masses rend plus facile la propagande en faveur de l'exploitation économique et de la domination politique. Un groupe ignorant ou abusé au sujet d'un autre groupe sera plus accessible aux suggestions intéressées des exploitateurs. En jouant habilement de cette ignorance la propagande peut même arriver à faire passer pour des ennemis des gens qui ne le sont d'aucune manière.

Il ressort de ce qui précède : a) que l'ignorance provient tantôt de l'absence des connaissances, tantôt de la présence d'idées fausses ; b) que l'ignorance en soi ne fait pas naître le préjugé mais conditionne ou favorise son développement à des degrés divers selon les groupes dont il s'agit. Lorsque l'ignorance joue un rôle important dans l'apparition des préjugés, ceux-ci pourront être efficacement combattus par l'information, qui viendra compléter les connaissances ou combattre les idées fausses. Non seulement l'information s'attaque directement à l'une des causes de préjugés, mais elle prive d'une partie de son effet la propagande en faveur de l'exploitation.

Les relations entre groupes posent trois catégories de problèmes. Dans la première catégorie nous rangeons les tensions politiques auxquelles donne lieu la lutte pour le pouvoir. Les rivalités de ce genre sont fréquentes dans les relations internationales ; citons comme exemple la haine séculaire entre la France et l'Allemagne à l'époque moderne. Parfois deux groupes se disputent le pouvoir politique sur le plan national. En Yougoslavie l'opposition entre les Serbes et les Croates, qui a provoqué tant de violences, de mesures de discrimination et de préjugés, était d'ordre essentiellement politique.

L'adversaire est le défenseur des puissances du mal

Les tensions de la deuxième catégorie sont dues à des désaccords religieux. Pendant de nombreux siècles, l'histoire des pays d'Occident a été caractérisée par des luttes violentes entre chrétiens et musulmans, puis entre catholiques et protestants. Le conflit actuel entre le fascisme, le communisme et la démocratie, s'il se manifeste essentiellement comme une lutte pour le pouvoir politique, doit en partie son origine à une opposition de croyances. Dans les conflits de croyances on retrouve souvent l'idée que l'adversaire est le suppôt ou le défenseur des puissances du péché, de l'hérésie, de la corruption et du mal. En le persécutant on ne fait donc qu'appliquer la justice et servir le Seigneur. Dans ce cas, les préjugés se manifestent surtout lorsqu'un groupe est fermement convaincu de la supériorité absolue de sa foi. Une telle conviction est le propre notamment des religions hébraïque, chrétienne, musulmane et shintoïste, par opposition à l'hindouïsme, au bouddhisme, au confucianisme et à la plupart des formes du paganisme. C'est pour cette raison sans doute que les préjugés sont plus répandus dans les régions où dominent ces religions, même lorsque ces dernières condamnent l'injustice et la violence.

Si les tensions qui ont pour origine la lutte pour le pouvoir et les conflits de croyances se sont manifestées dès l'aube de l'histoire, les tensions de la troisième catégorie — celles qui sont dues au racisme — semblent être un phénomène essentiellement moderne. Le racisme n'a guère d'extension que depuis deux siècles, à la faveur d'une interprétation abusive des premières conclusions de la science biologique ; aujourd'hui encore il n'est guère connu en dehors des pays occidentaux. Dès l'antiquité et le Moyen Age on avait constaté l'existence de différences physiques entre les hommes, tantôt pour les déplorer, tantôt pour y trouver un intérêt ou un avantage particulier. Tous les hommes, quel que fût leur aspect physique, étaient néanmoins considérés comme des êtres humains (ou au pis comme des anges déchus), c'est-à-dire comme essentiellement différents des animaux. Lorsque les naturalistes du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle entreprirent de classer et de décrire les espèces animales, ils introduisirent aussi l'idée que les hommes devaient être classés en cinq races, inférieures ou supérieures les unes par rapport aux autres comme les espèces animales. Appliquant la méthode scientifique, les biologistes rectifièrent bientôt cette erreur initiale en montrant que tous les hommes ont la même origine et que les races ne sont apparues que plus tard, ce qui fait qu'aucune d'elles ne peut être considérée comme supérieure. Le concept de race, élaboré et rénové, n'en a pas moins servi de fondement à cette forme d'antagonisme collectif que l'on appelle aujourd'hui « racisme ».

« Le racisme est le seul préjugé vraiment important »

Le racisme est un ensemble de croyances populaires où entrent les éléments suivants :

Les différences d'ordre physique et d'ordre intellectuel que l'on constate entre les groupes humains s'expliquent toutes par la biologie et par l'hérédité, et elles sont immuables. C'est ainsi que si les Noirs sont en moyenne — selon cette théorie — moins intelligents que les Blancs, ce fait s'explique par leur hérédité et ne peut pas plus être modifié que la couleur de leur peau. Nos habitudes, nos attitudes, nos croyances, notre comportement, nos réactions apprises sont déterminés avant notre naissance. C'est ainsi que — selon cette théorie populaire — les Juifs sont prédisposés dès leur naissance à devenir des hommes d'affaires retors et les Japonais à faire preuve de fourberie dans leur manière d'agir.

Toutes les différences que l'on peut constater entre une minorité et la majorité sont interprétées comme des marques d'infériorité. C'est ainsi que — selon cette théorie populaire — la religion juive, la religion catholique et les croyances religieuses des Noirs sont inférieures à la religion des protestants de race blanche.

En cas de métissage, les enfants sont biologiquement dégénérés par rapport à leurs parents de l'un et l'autre groupe. La civilisation et notamment la vie familiale, la religion et les mœurs sont menacées de disparaître et les hommes de retourner à l'état sauvage. On laisse ordinairement au public le soin d'imaginer ce qui arriverait si les « mariages mixtes » se multipliaient ; on se contente de lui suggérer en parlant d'« abâtardissement ». Aussi rien ne doit-il être épargné pour rendre les relations sociales aussi difficiles que possible entre les deux groupes. C'est ainsi que, si les parents d'une jeune fille non juive l'autorisent à fréquenter un jeune homme juif, l'affaire risque de se terminer par un mariage, et les enfants issus de cette union seront — selon cette théorie — « perdus » pour la race. Ou encore, si l'on permet aux Noirs de prendre leurs repas dans les mêmes restaurants que les Blancs, ils risquent de s'enhardir — selon la théorie raciste — au point de demander en mariage les filles de Blancs.

Les idées racistes sont aujourd'hui si répandues, si naturelles et si enracinées dans maints pays de l'Occident que l'on peut considérer le racisme comme une cause indépendante de préjugés. Certains sociologues estiment que le racisme est le seul préjugé vraiment important en matière de relations entre les peuples ; ils se servent de l'expression « préjugé racial » pour désigner tous les phénomènes qui font l'objet de la présente étude. Indépendamment des groupes raciaux au sens strictement ethnologique, les groupes religieux, les groupes nationaux et tous les autres groupes humains peuvent faire l'objet de préjugés racistes.

L'esclavage n'était pas fondé sur un préjugé racial

Pour mieux faire comprendre comment le racisme est devenu une source de préjugés, il faut en retracer le développement dans plusieurs pays. L'un des premiers où il se manifesta fut les Etats-Unis d'Amérique. L'esclavage des Noirs y était déjà une institution au début du XIX^e siècle, mais on ne tentait guère alors de le justifier, sinon par des raisons d'ordre économique ou historique, et de nombreuses personnes, y compris certains gros propriétaires d'esclaves, étaient partisans de son abolition, le jugeant incompatible avec la démocratie. L'esclavage n'était entaché d'aucun préjugé particulier. Les esclaves affranchis étaient jugés d'après leurs mérites personnels, et les émancipations étaient fréquentes. Il est certain qu'il n'y avait contre les Noirs aucun préjugé proprement racial.

Vers cette époque cependant on découvrit dans l'esclavage une nouvelle source très importante de profits. L'invention de la machine à égrener le coton et celle d'un procédé pour extraire le sucre de la canne à sucre, au moment même où s'offraient de nouvelles possibilités pour le commerce international, firent des Etats du Sud une région appelée à un grand développement économique. Mais pour assurer ce développement, il fallait une main-d'œuvre peu coûteuse, pouvant être astreinte aux durs travaux qu'exigent la culture et la récolte du coton et de la canne à sucre. La main-d'œuvre libre se révéla insuffisante, même augmentée de travailleurs amenés spécialement d'Europe. Aussi importa-t-on de nombreux contingents d'esclaves noirs (bien que la traite fût, dès ce moment, devenue illégale) ; la culture du coton se développa dans des proportions considérables, de nombreux planteurs s'enrichirent rapidement, et grâce à sa richesse le Sud conserva sur le reste du pays une précaire suprématie.

Pendant cette période, on commença à faire campagne en faveur de l'abolition de l'esclavage, considéré comme immoral, barbare, et déjà aboli dans d'autres pays ; en outre un certain nombre de pauvres Blancs du Sud étaient opposés à un système qui donnait tout le pouvoir aux riches propriétaires d'esclaves. C'est alors que les théories racistes fournirent une parfaite justification. On affirma que les Noirs appartenaient à une race encore en enfance, qu'il fallait les faire travailler pour leur propre bien et les maintenir dans un état d'infériorité par rapport aux pauvres Blancs dans l'intérêt même de la civilisation. Ainsi, le préjugé raciste s'enracina dans le Sud, où il est resté vivace jusqu'à l'heure actuelle.

Le "Club de l'Asie" : 15 millions de Télé-adhérents

UN ÉCRIN ORIENTAL OUVERT SUR UN ÉCRAN OCCIDENTAL

par Henry L. Cassirer



Photos © B.B.C.

LES COSTUMES NATIONAUX portés par la plupart des membres du « Club de l'Asie » donnent un caractère exotique au studio de la TV londonienne. Au cours de cette série d'émissions, des Asiatiques habitant Londres posent des questions à des personnalités britanniques invitées ce jour-là. (1) Le président de l'émission, Mme Anil de Silva (Ceylan), assise à côté du Professeur A.L. Goodhart, Principal du University College, Oxford. Les participants debout derrière eux sont originaires de Ceylan, Corée, Inde et Népal (de gauche à droite). (2) Sous la présidence de Kushwant Singh, auteur indien, Miss Margaret Godden, intendante du Hammersmith Hospital de Londres, parle du travail et des conditions de vie des infirmières. (3) Mlle Ter-Rao Chang, de Pékin, saisit le microphone pour poser une question à Miss Godden sur le fonctionnement des hôpitaux.



C E jour-là, les sarongs et les sonjkohs des jeunes gens de Singapour, les longyis dont se drapent les jeunes Birmanes aux cheveux gaiement ornés de fleurs, les vives couleurs des saris des Indiennes donnaient au studio londonien de télévision de la BBC un air d'exotisme inaccoutumé. Soudain, une voix demanda le silence. Lentement, les aiguilles des horloges s'approchèrent de la demie, les techniciens manœuvrèrent leurs manettes et, d'un seul coup, quinze millions de téléspectateurs se joignirent, en Grande-Bretagne au « Club de l'Asie ».

Ce « Club de l'Asie » est un programme d'une demi-heure qui, sur les antennes de la radio et de la télévision de la British Broadcasting Corporation, procure aux peuples de l'Orient et de l'Occident un nouveau moyen de compréhension mutuelle. Il a débuté sous la forme d'un programme de discussion, destiné à l'Asie, sur les antennes de la radio de la BBC (« *London Calling Asia* » Londres appelle l'Asie). Ce programme se révéla si pittoresque du point de vue visuel — il rassemblait dans le studio des Asiatiques de régions très diverses — qu'une année plus tard il fut décidé de « téléviser » l'une des séances.



L E succès de cette expérience dépassa les prévisions les plus optimistes. Les téléspectateurs, vivement intéressés par les affaires de l'Orient, furent ravis de l'occasion qui leur était offerte de faire plus intimement connaissance avec les peuples d'Asie. La presse fut enthousiaste : « C'est un écrin de bijoux oriental qui s'ouvre », écrivit un journal. La première émission télévisée avait eu lieu peu avant Noël 1952. Des centaines de spectateurs écrivirent pour inviter pour les fêtes des Asiatiques qui avaient pris part au programme.

Le « Club de l'Asie » est tout simplement une réunion d'Asiatiques parmi les milliers



d'étudiants, de professeurs et de visiteurs qui séjournent en Angleterre. Souvent vêtus de leurs costumes nationaux, ils se réunissent dans un studio de la télévision pour discuter des sujets divers, qui prêtent quelquefois à controverse et qui touchent la science, la religion, la philosophie, les arts et bien d'autres domaines. Le spectacle est si convaincant que beaucoup de spectateurs s'imaginent qu'il s'agit d'un club véritable. La BBC ne cesse pas de répéter qu'il ne s'agit que d'un programme et que le « club » ne dispose d'aucun local et n'a pas d'activité propre.



Au début, le « club » n'avait pas de président. On lui donna un Britannique. Mais on s'aperçut qu'un Asiatique formerait le lien le meilleur entre les orateurs et l'auditoire. Ainsi, sous la direction d'un président asiatique, un grand nombre d'invités britanniques distingués, philosophes, savants, explorateurs, hommes d'église, musiciens, ont participé à des discussions sur des sujets proposés par le club au cours de la demi-heure du programme.

Sir Ivor Jennings, éminent juriste et éducateur britannique, y a parlé de l'effet des méthodes d'enseignement britanniques en Asie. Miss G. M. Godden, intendante de l'hôpital de Hammersmith, à Londres, y a parlé du statut et du métier des infirmières. Un explorateur, le colonel Van der Post, a ravi son auditoire avec des anecdotes sur la manière dont les Africains font la cour aux femmes. Il y eut des programmes non moins séduisants sur des sujets comme « le mystère des vêtements » et « les relations familiales ».

Tout récemment, des programmes nouveaux, sans participation européenne, furent mis à l'essai. Seuls, des orateurs d'Asie prenaient part à des discussions organisées sur le modèle adopté par des clubs célèbres comme la « Oxford Union ». Donné le 28 mai 1958, le premier programme de ce

genre avait vu débattre la motion suivante : « De l'avis de ce club les bienfaits de la souveraineté britannique sur l'Asie ont relevé bien davantage du hasard que de l'intention. » Ce sujet avait été proposé par une Indienne, Mme Nandini Iyer, appuyée par M. Peter Williams, un Tamil, ancien secrétaire du Labour Party de Singapour, actuellement étudiant en droit à Londres. M. Kemal Farouki, du Pakistan, également étudiant en droit et M. Ved Mehta, un aveugle, étudiant en histoire, se prononcèrent contre la motion. Sous la présidence de M. Raghavan Iyer, mari de Mme Iyer, des orateurs du Japon, de Birmanie, de Malaisie et d'autres pays d'Asie, prirent la parole — sans quitter leur place — au cours de cette séance.

L'effet produit par ce programme ne vient pas seulement de ce que l'on y dit, mais aussi de la personnalité des participants. Le service d'enquêtes auprès des auditeurs de la BBC déclare : « Les téléspectateurs reconnaissent au programme une fraîcheur nouvelle et un caractère éducatif qui les aide à comprendre la mentalité des autres nations. Ils pensent aussi que l'assemblée des participants forme un tableau pittoresque particulièrement intéressant. « Voir » l'auditoire semble constituer l'un des attraits principaux du programme. »



AUDITEURS et téléspectateurs paraissent impressionnés par la remarquable connaissance de la langue anglaise dont font preuve les participants bien que, le plus souvent, leur langue maternelle ne soit pas l'anglais. Mais l'importance réelle du programme réside dans l'intérêt qu'il soulève dans le grand public. Voici quelques réactions :

« Ce programme introduit les Asiatiques dans notre existence et nous fait réfléchir au problème plus que n'importe quelle lecture » (un comptable) ;

« Ce genre de programme devrait être plus fréquent ; on aiderait ainsi les peuples à abattre la barrière de couleur que l'ignorance a largement contribué à élever dans ce pays » (une ménagère) ;

« Une bonne discussion, qui sort vraiment de l'ordinaire. Nous apprécions réellement les différents points de vue, nous sympathisons avec ceux qui posent des questions et nous apprenons beaucoup sur nous-mêmes. Nous aimons aussi l'atmosphère amicale du programme » (un maître boulanger).



CRÉER cette atmosphère amicale, intime, détendue, et présenter un programme spontané et non écrit en lui donnant l'apparence et l'aisance du naturel, avec la participation d'une quarantaine de personnes, exige un gros travail préliminaire.

Mais les producteurs assurent qu'il trouvent leur récompense dans les lettres de spectateurs ; dans les notes de haute appréciation qui leur sont envoyées ; dans le fait qu'en Grande-Bretagne les gens abordent les Asiatiques dans la rue en disant : « J'ai vu votre club, l'autre soir à la télévision » et se lancent dans des discussions avec eux sur le sujet abordé lors de la dernière émission ; et enfin dans les lettres d'Asie où les signataires donnent leur opinion, disent avoir entendu leurs amis ou connaissances à la radio et promettent de venir au « Club de l'Asie » à leur prochain séjour à Londres.

Le programme de la BBC est un exemple de la manière dont les stations de télévision peuvent utiliser la présence d'étrangers pour produire une série de programmes populaires qui favorisent une meilleure compréhension entre les nations. Dans l'esprit de son projet majeur sur l'appréciation mutuelle de l'Orient et de l'Occident, l'Unesco accueillerait avec faveur l'apparition de programmes semblables sur d'autres antennes de télévision dans le monde entier.

UNE PERSONNE SUR 44 EST UN JUMEAU

par David Gunston

ODILE ET GENEVIÈVE sont les deux filles d'un critique d'art français. Elles sont de « vraies » jumelles. A part les parents et quelques proches familiers, personne ne peut les distinguer. Leurs goûts et leurs activités sont identiques. Toutes deux ont suivi des cours à l'École des Arts Décoratifs avec un égal succès, mais le théâtre les attira. Depuis quelques années, elles jouent toutes deux sur des scènes parisiennes.

Photos © Paul Almay



ÊTES-VOUS une femme mariée, âgée de 35 à 39 ans, avec une famille de huit enfants ? Dans ce cas vous êtes la mère qui a le plus de chances au monde d'avoir des jumeaux ! Vient ensuite la femme de 35 à 39 ans qui a déjà sept enfants, puis la femme du même âge ayant six enfants, et ainsi de suite. Enfin, c'est le tour de la femme de 30 à 35 ans ayant huit enfants, suivie de celle du même âge qui a sept, six, cinq enfants, etc. Si vous n'appartenez pas au groupe d'âge de 30-39 ans ou si vous avez déjà eu plus de huit grossesses uniques, vos chances d'avoir des jumeaux diminuent sensiblement.

Ces faits ressortent d'une récente étude, très approfondie, de quelque 3 000 cas de jumeaux ainsi que des statistiques de la natalité portant sur les dix dernières années. Les conclusions ne s'appliquent toutefois qu'aux jumeaux fraternels (ou dissemblables). Quant à la naissance de jumeaux identiques, elle survient environ une fois sur trois naissances gémellaires, et la plupart des mères ont des chances à peu près égales d'en avoir à tous les âges de la période de fécondité.

On sait depuis longtemps que la proportion existant entre la naissance de jumeaux et celle d'enfants uniques est la même que la proportion des triplets par rapport aux jumeaux. Les quadruplets, à leur tour, semblent se trouver dans la même proportion, par rapport aux triplets, que les triplets par rapport aux jumeaux, et ainsi de suite.

A la fin du siècle dernier, le généticien français Hellin a découvert ces rapports et la loi biologique, maintenant connue sous le nom de « Loi de Hellin », résume ses conclusions. La naissance de jumeaux de l'un ou l'autre type, fraternels ou identi-



ques, se produit environ une fois sur 87 naissances normales. La naissance de triplets est constatée environ une fois sur 87×87 naissances, celle de quadruplets une fois sur $87 \times 87 \times 87$, etc. Les très utiles calculs de Hellin se sont avérés approximativement exacts pour un ensemble assez vaste de statistiques d'état civil, bien que l'on constate certaines différences, quant à la fréquence des jumeaux, entre les diverses races et les divers pays.

Les noirs américains semblent détenir, parmi tous les groupes ethniques civilisés, le taux le plus élevé de naissances de jumeaux, et les Japonais le plus faible, avec 35 couples de jumeaux seulement, en moyenne, pour 10 000 naissances uniques. Aux Etats-Unis, environ une fois sur 86 à 88 accouchements, il naît des jumeaux et un Américain sur 44 est un jumeau. Dans les pays particulièrement chauds, la proportion des jumeaux tend à tomber au-dessous de la moyenne alors que, dans les pays septentrionaux les plus froids, le nombre des jumeaux s'accroît, en atteignant le pourcentage le plus élevé chez les populations de l'extrême nord, tels que les Esquimaux et les Lapons. Il semblerait que la nature ait trouvé par là un moyen de sauvegarder les populations des régions arctiques, où les conditions de survie sont moins favorables qu'ailleurs.

Les jumeaux naissent normalement de deux manières différentes, qui correspondent aux deux types distincts de jumeaux universellement reconnus. Si deux œufs produits séparément sont fécondés ensemble, ils peuvent se développer côte à côte dans les entrailles incroyablement souples de la mère et produire deux enfants ordinaires. Il s'agit là du type le plus commun de ju-

meaux, à savoir les jumeaux fraternels (bi-vitellins ou dizygotiques). Les jumeaux identiques (uni-vitellins ou monozygotiques), d'autre part, résultent de la subdivision d'un œuf unique, qui se divise en deux embryons après la fécondation.

On ne sait pas au juste de quelle façon se produit cette étrange division, étant donné qu'il n'est possible d'en constater l'existence que lorsque les embryons survivants naissent ensemble comme jumeaux. Il est possible qu'une telle division soit plus fréquente qu'on ne le suppose, et que le plus vigoureux des jumeaux supprime la vie de son co-embryon, qui, finalement, disparaît, résorbé par voie sanguine. Nous savons que ce phénomène se produit effectivement, car, parfois, le jumeau éliminé n'est pas résorbé, mais apparaît, lors de la naissance de l'enfant vivant, sous la forme d'une étrange momie parcheminée.

Lorsque cette division est incomplète, ce qui arrive peut-être une fois sur dix millions de naissances, les deux bébés qui naissent sont des jumeaux dits siamois, reliés ensemble par le tronc. Ils survivent dans moins d'un cas sur cinq et, même de nos jours, moins nombreux encore sont ceux qui survivent après séparation par le moyen d'une intervention chirurgicale.

Parfois aussi, à la suite d'une division incomplète de l'œuf, des parties considérables des corps de jumeaux restent réunies, ce qui donne quelquefois deux têtes sur un seul tronc, ou un tronc avec quatre bras et quatre jambes. Ces déplorables caprices de la nature survivent rarement, si ce n'est quelques jours, et ils sont aujourd'hui si rares qu'ils ne doivent causer aucune inquiétude aux futures mères.

Les jumeaux — c'est un fait bien connu

— ne naissent pas toujours l'un immédiatement après l'autre. On a enregistré de nombreux cas dans lesquels un ou deux jours séparent la naissance des jumeaux, et, dans plusieurs cas (très exceptionnels), l'intervalle peut être d'un mois entier. L'intervalle le plus long entre la naissance de jumeaux a été observé, il y a quelques années, chez une femme du Bengale, dans l'Inde, dont les enfants naquirent à quarante-cinq jours de distance.

Les jumeaux fraternels peuvent habituellement se distinguer du premier coup d'œil des jumeaux identiques, qui sont étrangement semblables. Les jumeaux bi-ovulaires sont invariablement deux individus complètement indépendants dont le seul trait commun est d'être nés de la même mère et de s'être développés simultanément dans le sein maternel. Ils peuvent être, et sont souvent, de sexe différent, et, comme nous l'avons vu, leur anniversaire de naissance peut ne pas tomber le même jour. Théoriquement aussi, ils pourraient avoir des pères différents.

De nombreuses recherches se poursuivent sur la question des jumeaux fraternels, mais il semble actuellement ne pas faire de doute qu'il s'agit d'une prédisposition directement héritée des femmes, et jamais des hommes. C'est là, somme toute, un phénomène entièrement féminin. Une femme qui fait elle-même partie d'un couple de jumeaux fraternels aura beaucoup plus probablement des jumeaux que d'autres mères qui ne sont pas des jumelles. Mais un homme qui fait lui-même partie d'un couple de jumeaux fraternels n'a pas plus de probabilités qu'un

Suite
au
verso

autre homme d'être le père de jumeaux. Il n'est pas établi que la prédisposition à avoir des jumeaux identiques soit, en aucune façon, héréditaire.

Des femmes de certains pays ont donné le jour à trois couples de jumeaux fraternels, et, assez récemment, une mère italienne a eu, pour la sixième fois, des jumeaux. Il y a assez longtemps, une femme sicilienne fit date dans l'histoire de l'obstétrique en mettant au monde onze couples de jumeaux fraternels en onze ans. En 1929, une mère américaine établit un record d'un autre genre en donnant le jour à deux couples de jumeaux fraternels dans cette seule et même année. Une femme, sans autres enfants, eut deux couples de jumeaux fraternels en quinze mois, tandis qu'une mère anglaise donna le jour à trois couples de ces jumeaux en un peu plus de trois ans. Tous ces cas montrent qu'il existe, chez certaines femmes, une prédisposition marquée à la mise au monde de jumeaux bi-vitellins.

Par opposition, les jumeaux uni-vitellins ou monozygotiques sont fondamentalement différents des jumeaux fraternels du type ordinaire frère-et-sœur. Il s'agit réellement d'individus en double exemplaire — de la création, à deux copies, d'une seule et même personne. C'est sur les jumeaux identiques que porte la plus grande part de la fascination — et la majeure partie de la tradition et de la littérature de longue date — que suscite ce phénomène.

Un œuf nouvellement fécondé, ou un embryon âgé de quelques jours seulement, se divise en deux moitiés, et ces moitiés se reforment chacune en tant qu'individualités complètes, bien qu'étroitement liées. Les jumeaux identiques doivent donc être du même sexe ; bien qu'ils puissent ne pas se ressembler inmanquablement lors de la naissance, leur développement suit toujours des voies parallèles, et ils se ressemblent généralement à un tel point que les étrangers, et parfois même leurs propres amis, éprouvent de la difficulté à les distinguer l'un de l'autre.

Nous en arrivons ainsi à l'un des tests les plus sûrs pour établir, extérieurement, une distinction entre les deux types de jumeaux. Les jumeaux identiques peuvent prendre la place l'un de l'autre et intervenir leurs rôles sans que les tiers en aient conscience, tandis que les jumeaux fraternels ne possèdent jamais une ressemblance suffisante pour pouvoir agir de la sorte. Aussi, lorsque Shakespeare, dans la *Nuit des Rois*, fait passer Viola pour son frère jumeau Sébastian, il commet une erreur, car les jumeaux identiques sont toujours du même sexe.

L'étrange parenté qui lie ceux-ci ne s'affaiblit habituellement pas avec l'âge. Sir Francis Galton, le célèbre expert des questions d'hérédité qui a fondé la science moderne de l'eugénisme, étudia les jumeaux tout au long de sa vie ; il a confirmé que l'on trouve fréquemment des couples de jumeaux identiques qui ne peuvent pratiquement pas être distingués l'un de l'autre. Il est bien rare, par contre, que les jumeaux, eux-mêmes, commettent des méprises. Cependant, Galton a cité le cas d'une jeune fille qui s'était effectivement adressée à son image dans un miroir, en croyant parler à sa sœur jumelle !

Quels que soient les liens étroits qui peuvent exister, physiquement et mentalement, entre des jumeaux identiques, leurs

empreintes digitales ne sont pas les mêmes et, dans la plupart des cas, leur écriture peut être aisément différenciée. Galton n'a découvert qu'un couple de jumeaux, sur les quatre-vingt-cinq dont il a étudié l'histoire en détail, qui ne pouvaient pas reconnaître leur propre écriture.

La remarquable affinité qui existe entre les jumeaux identiques a été démontrée mainte et mainte fois. L'un des cas les plus intéressants était celui de deux jeunes garçons américains, jumeaux identiques, qui avaient été adoptés dans leur toute première enfance par deux familles différentes et ne se connaissant pas l'une l'autre. Ils étaient âgés de huit ans, lorsque l'une de ces familles quitta la ville où les deux garçons avaient vécu, de sorte que ceux-ci se trouvèrent séparés par une distance de plus de 1.600 km. Ils ne se revirent pas, en fait, avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. Cependant, les caractéristiques suivantes s'avèrent identiques dans chaque cas : ils avaient épousé des jeunes



filles d'un type très voisin et du même âge ; ils étaient tous deux devenus électriciens et travaillaient dans des filiales différentes de la même grande firme ; et, coïncidence ou non, ils avaient tous deux des fox-terriers du même nom.

Les jumeaux identiques contractent souvent la même maladie simultanément, même lorsqu'ils sont séparés, et parfois leurs dents se gâtent au même moment. Un docteur parisien, le Dr J. Moreau, cite le cas extrême de jumeaux de sexe masculin qui, tout en ne vivant pas ensemble, furent tous deux déclarés atteints de monomanie à la même époque. Ils avaient, tous deux, la même manie de la persécution, les mêmes hallucinations et autres symptômes, bien qu'ils n'eussent alors jamais communiqué entre eux.

Cette affinité s'atténue rarement au cours de l'existence, même pendant la vieillesse. L'un des nombreux faits qui ressortaient de l'étude du Dr F.J. Kallman, portant sur plus de mille jumeaux identiques de New York, âgés de 60 ans, ou davantage, était que, même lorsque les couples de jumeaux avaient vécu la plus grande partie de leur

existence dans des conditions et dans des milieux totalement différents, ils continuaient à présenter d'étroites analogies dans les modifications physiologiques ou psychologiques qui se manifestaient avec l'âge. Certains d'entre eux tendaient même à se ressembler encore davantage dans leur vieillesse, ce qui montrait que certaines similitudes génétiques entre jumeaux n'apparaissent qu'à un âge avancé.

S'il peut exister, entre jumeaux identiques, des différences psychologiques d'importance secondaire et des divergences d'intérêts, les caractéristiques essentielles de leur personnalité concordent invariablement. C'est ainsi qu'un jumeau identique qui est un névrosé, un artiste ou qui est atteint de déficience mentale se trouvera avoir un partenaire présentant les mêmes traits de caractère et la même attitude. Les observations faites sur les jumeaux semblent confirmer l'idée que notre comportement psychologique a, dans bien des domaines importants, une origine génétique.

Le type de jumeaux le plus étroitement liés, au sens littéral, est celui, heureusement rare, des infortunés jumeaux siamois, dont l'horrible destin paraît le plus frapper l'imagination populaire. Ce nom a été donné, primitivement, à des jumeaux de sexe masculin, Chang et Eng, nés au Siam en 1811 d'une mère chinoise. Ils étaient reliés, légèrement en biais, par une épaisse bande de chair qui s'étendait des côtes à la hanche.

Leur mère les vendit comme phénomènes à une femme qui les exhiba en Europe. Ils passèrent, en fin de compte, aux mains de Phineas T. Barnum, et voyagèrent avec son cirque pendant de nombreuses années. Ils s'établirent en Caroline du Nord, épousèrent deux sœurs et eurent, à eux deux, vingt-deux enfants, tous normaux à l'exception de deux sourds-muets. Ils perdirent leur fortune au cours de la Guerre Civile, et décédèrent en 1874. L'un mourut des effets de la boisson et l'autre expira, de saisissement sans doute, deux heures et demie plus tard. Alors qu'ils étaient sur le point d'être exhibés en France, les autorités refusèrent leur autorisation, car elles estimaient que toute femme enceinte qui les verrait risquerait de donner le jour à des enfants semblables. Par la suite, deux sœurs siamoises, les Anglaises Hilton, se virent refuser par les autorités la permission de se marier lorsqu'elles en firent la demande.

Mais ces deux cas n'étaient pas les premiers où des jumeaux fussent ainsi réunis. De nombreux témoignages indiquent qu'au Moyen Age, dans le petit village de Biddenden, Kent (Angleterre), Eliza et Mary Chulkhurst étaient, à leur naissance, réunies par les hanches. Elles vécurent jusqu'à l'âge de trente ans et firent beaucoup de bien dans le village ; elles laissèrent des terres dont les revenus furent consacrés à une distribution annuelle de gateaux aux pauvres, cérémonie qui est encore observée aujourd'hui.

Les jumeaux ne sont pas toujours considérés comme une bénédiction ! Bien des tribus primitives n'ont jamais été capables de comprendre le phénomène des naissances multiples. Dans certaines collectivités, la mère de jumeaux est stigmatisée comme ayant été infidèle et les enfants sont parfois mis à mort, car on croit que le mari n'a pu être le père de deux enfants à la fois. D'autres peuplades refusent de laisser la mère s'occuper des deux jumeaux. Les aborigènes australiens observent encore



Photos © Paul Almsy

INTERCHANGEABLES. Odile et Geneviève en train d'apprendre leurs rôles dans une pièce qu'elles doivent interpréter ensemble. Quand l'une des jumelles joue à la place de l'autre personne ne s'en aperçoit, ni dans la salle, ni dans les coulisses. Odile étant tombée malade — son absence dura douze jours — la direction du théâtre

demanda à Geneviève de remplacer sa sœur. Quand Odile fut guérie les deux jeunes filles décidèrent de pousser le jeu plus loin encore. Un soir, avec l'assentiment de la direction, elles jouèrent le même rôle toutes les deux, c'est-à-dire Odile le premier et le troisième tableaux, Geneviève le deuxième et le quatrième. Personne ne le remarqua.

cette coutume, et l'autre enfant est remis à une autre famille.

L'histoire est pleine d'exemples où des peuples plus intelligents ont considéré les jumeaux avec étonnement et respect, en les admirant particulièrement à cause de leur grande ressemblance. La mythologie de nombreux pays est riche en merveilleuses histoires de jumeaux héroïques et révéés.

Certains membres du corps médical pensent que la greffe de tissus fraîchement prélevés sur le corps, tels que le transfert de glandes et d'autres organes d'une personne à l'autre, qui jusqu'ici n'a guère rencontré de succès dans la plupart des tentatives faites, serait beaucoup plus simple à réaliser sur des jumeaux identiques. Toutefois, de nombreuses expériences sont encore nécessaires avant que l'exactitude de cette théorie puisse être reconnue.

Les hommes ont toujours manifesté un intérêt particulier à l'égard des jumeaux, surtout des jumeaux identiques, et l'idée

d'êtres humains en double exemplaire, pour ainsi dire, frappe l'imagination. Pendant des siècles, cet intérêt s'est manifesté sur deux plans différents : le plan populaire et le plan scientifique ; de nos jours, ces deux plans coïncident de façon utile. C'est ainsi que les associations de jumeaux aident aux recherches médicales en offrant un matériel d'observation abondant, représentant tous les groupes d'âges et tous les genres de vie.

Le Gouvernement soviétique entretient à Moscou un Institut des Jumeaux, destiné à faciliter les recherches sur les problèmes de génétique et d'eugénisme que posent les jumeaux. Il existe, aux Etats-Unis, une association nationale de jumeaux qui organise un rallye annuel des jumeaux venant de toutes les parties du pays, et qui décerne des prix au couple de jumeaux le plus jeune et le plus âgé, au couple le plus séduisant, à celui qui offre la plus grande ressemblance, etc.

L'étude des jumeaux montre que nous de-

vons davantage à l'hérédité et aux circonstances de la naissance qu'à toutes circonstances extérieures survenant par la suite au cours de l'existence. Bien que nous ne puissions, en tout état de cause, négliger le milieu, c'est l'hérédité qui détient la clé de nos destinées humaines.

Un autre fait frappant, confirmé par tous les observateurs, est que, dans leur existence, les jumeaux ne parviennent que rarement, sinon jamais, à une position éminente ou à un rang distingué. Cette particularité est due en grande partie, pense-t-on, à la présence d'un frère jumeau ou d'une sœur jumelle, ce qui crée entre les deux êtres une trop grande dépendance réciproque. Etre jumeau paraît donc plutôt constituer un handicap pour une brillante réussite dans n'importe quel domaine. L'initiative individuelle tend à faire défaut chez les jumeaux : du fait même de leur co-existence, ils comptent trop l'un sur l'autre pour que la personnalité de chacun d'eux dépasse de beaucoup la moyenne.

LES PRÉJUGÉS un boomerang

(Suite de la page 21)

EN Europe occidentale, pendant la première moitié du XIX^e siècle, le racisme en tant que doctrine n'était professé que par quelques écrivains. Les préjugés existaient mais ils étaient d'ordre culturel et religieux plutôt que racial. Au début le racisme n'eut guère la faveur du public, car les idées démocratiques et humanitaires avaient presque partout remplacé les anciennes conceptions aristocratiques. Mais vers 1870 les aristocrates, dans un effort désespéré pour trouver des alliés et des moyens qui leur permettent de consolider leur puissance déclinante, eurent recours au racisme comme instrument de propagande. En Allemagne deux groupes de politiciens découvrirent dans l'antisémitisme, qui ne subsistait plus que sous la forme très atténuée d'un vieil antagonisme religieux, un puissant moyen d'action politique : à la tête du premier groupe était l'aumônier de la Cour, Stöcker, qui, avec quelques autres esprits « romantiques », voulait instaurer un nouvel ordre social réactionnaire, préfiguration du fascisme moderne. Le second avait pour chef le chancelier Bismarck, qui s'efforçait de se maintenir au pouvoir malgré l'opposition croissante des partis libéral et socialiste. L'un et l'autre de ces partis avaient des dirigeants juifs ; aussi, et bien qu'il ne fût pas personnellement antisémite, Bismarck vit-il dans l'antisémitisme un instrument utile. Ses successeurs continuèrent à s'en servir, si bien que ce sentiment en vint à faire partie intégrante de la tradition populaire.

En Russie le régime décadent et corrompu des tsars vit également dans le racisme un moyen de renforcer son pouvoir politique. En 1880 la police tsariste commença à appliquer un programme de propagande antijuive, de caractère nettement raciste ; les premiers pogromes eurent lieu à son instigation. On put ainsi, pendant quelques années, détourner les paysans et une partie des ouvriers des villes de leurs difficultés véritables ; mais le régime tsariste ne devait pas moins s'effondrer. La France connut la fameuse affaire Dreyfus, à l'occasion de laquelle l'antisémitisme fut utilisé comme arme politique.

DIX MÉFAITS DES PRÉJUGÉS :

C'EST une opinion répandue que les méfaits des préjugés n'apparaissent qu'à ceux qui en sont les victimes. Certes, la limitation des possibilités d'emploi, l'interdiction d'utiliser les facilités, publiques ou privées, qui sont destinées à l'ensemble de la population, le parti pris et l'hostilité des fonctionnaires chargés d'appliquer la loi, et toutes les autres manifestations du préjugé causent un tort direct à ceux qui en sont l'objet. Mais il n'est pas aussi évident que ceux qui nourrissent des préjugés ou qui appliquent les mesures de discrimination dictées par ces préjugés sont les victimes de leur propre attitude et de leurs propres actes. C'est là sans nul doute une cause supplémentaire de préjugés, car bien peu de personnes persisteraient aussi fermement dans une telle attitude si elles savaient que, ce faisant, elles se nuisent à elles-mêmes. Il convient donc tout d'abord d'examiner les différents méfaits des préjugés du point de vue de ceux qui les nourrissent :

Perte de main-d'œuvre

1. Signalons en premier lieu la perte directe qui résulte sur le plan économique de ce qu'on n'utilise pas à plein la productivité de la main-d'œuvre et de ce qu'on ne satisfait pas entièrement la demande. Chaque fois que du fait d'un préjugé un travailleur est maintenu en chômage ou employé à une tâche inférieure à ses capacités l'économie du pays subit une perte. L'employeur

est lésé s'il ne peut engager les travailleurs les plus productifs et le consommateur est également lésé s'il doit, de ce fait, payer plus cher ce qu'il achète. C'est lorsque la main-d'œuvre est rare que les conséquences de cet état de choses sont les plus graves et les plus évidentes, mais on peut prouver qu'elles se manifestent en toutes circonstances. Elles se manifestent en général sous une forme indirecte qui échappe à la plupart des gens. En outre, comme nous l'avons vu plus haut, certaines personnes tirent un avantage direct de l'existence de préjugés et sont donc incapables d'en apprécier les inconvénients indirects. Les pertes économiques dues aux préjugés apparaissent particulièrement importantes dans les régions où le niveau de la vie est peu élevé. Même si la région possède d'abondantes ressources naturelles et n'est pas surpeuplée, les préjugés y maintiendront la productivité individuelle à un niveau peu élevé : les Etats du Sud des Etats-Unis d'Amérique en sont un exemple frappant.

Aggravation du malaise social

2. L'aggravation des problèmes sociaux constitue un deuxième exemple des méfaits des préjugés sur le plan économique. C'est le budget de l'Etat qui en supporte principalement les frais. Lorsque les préjugés font surgir des problèmes sociaux, le gouvernement doit s'employer à résoudre ceux-ci au moins en partie. Même lorsque les dirigeants sont eux-mêmes imbus de préjugés, ils sont obligés de lutter contre les maladies contagieuses et les épidémies, d'entretenir des forces de police et des prisons, d'assurer une certaine protection contre les accidents et de fournir un minimum de secours directs pour éviter au moins les apparences les plus manifestes de la famine. Bien souvent les méfaits des préjugés sont encore plus tangibles. Le mauvais état de santé de la fraction victime de préjugés crée un milieu malsain pour l'ensemble. Le gouvernement n'est pas seul à payer la rançon du crime.

Perte de temps et d'énergie

3. En troisième lieu, signalons sans même l'évaluer en termes d'argent la perte de temps qu'entraîne l'existence de préjugés. Il suffit de regarder la première page des journaux pour se rendre compte du temps que l'on consacre, dans les pays où règnent les préjugés, à discuter du sort des groupes minoritaires. Dans ces pays, et dans ces pays seulement, congrès et parlements sont sans cesse occupés à discuter et à légiférer à propos des minorités. Nombre d'organisations privées, depuis les groupements d'hommes d'affaires et les syndicats jusqu'aux associations sportives et aux clubs, trouvent nécessaire de consacrer du temps à examiner comment, et dans quelle mesure, les préjugés sont applicables à tel ou tel cas particulier. Si l'on considère les buts essentiels de ces congrès et organisations, c'est là une perte de temps pure et simple. Ils feraient mieux de traiter de questions plus directement liées à leurs intérêts ou de laisser leurs membres s'occuper de leurs affaires personnelles.

En outre, plus se multiplient les textes législatifs, plus les litiges et les contestations deviennent fréquents. Que de temps se passe à satisfaire les doléances ! Pour un peuple, avoir des préjugés c'est s'imposer la lourde obligation de décider, chaque fois que se présente un cas particulier, comment et dans quelle mesure il convient d'appliquer ces préjugés. C'est là une perte de temps et d'énergie intellectuelle.

Perte de prestige diplomatique

4. En quatrième lieu, les méfaits des préjugés apparaissent aujourd'hui de la façon la plus manifeste dans les relations internationales. Chaque nation est désireuse de s'assurer les bonnes grâces ou le respect des autres, que ce soit pour sa suprématie ou pour aboutir à un accord pacifique. La diplomatie, l'assistance économique sur le plan international, la participation aux organisations internationales et toutes les activités gouvernementales qui s'exercent vis-à-vis de pays étrangers visent essentiellement à accroître le prestige de la nation et son influence. Ces efforts perdent une partie de leur valeur du fait des préjugés qu'entretiennent les citoyens des pays en question. On n'accepte pas volontiers que des personnes de sa race ou de sa nationalité soient victimes de violences ou de mesures de discrimination dans un pays quelconque. Et nombre de gens se demandent s'il est possible de faire confiance à un allié dont l'attitude envers les groupes minoritaires s'inspire de préjugés. Même si les préjugés ne sont qu'un des éléments de la situation, il suffirait d'examiner les attitudes adoptées aujourd'hui sur le plan international pour constater que nul n'éprouve une confiance ou un respect absolus pour les nations où sévissent des préjugés. La diplomatie et les démonstrations de bonne volonté de ces nations ne peuvent jamais avoir leur plein effet, notamment lorsque les diplomates eux-mêmes manifestent des préjugés à l'égard des populations alliées.

Les deux tiers au moins de la population du globe appartiennent à des races qui ont été victimes de préjugés. Certaines de ces races ont déjà constitué des nations importantes ; d'autres paraissent vouloir suivre la même voie. Pour elles surtout il apparaît évident que les préjugés manifestés par une nation se retrouvent dans sa politique extérieure. C'est ainsi que du fait des préjugés une grande part des efforts méritoires et coûteux qui sont déployés sur le plan diplomatique le sont en pure perte.

Perte de patrimoine culturel

5. Jusqu'à présent nous avons parlé de méfaits économiques, pouvant être mesurés. Mais les préjugés exercent des méfaits d'ordre psychologique qui, s'il est difficile d'évaluer les pertes d'argent, de temps ou d'énergie qu'ils représentent, sont peut-être, à la longue, encore plus redoutables. En cinquième lieu, les préjugés sont néfastes à ceux-là mêmes qui les entretiennent parce qu'ils font obstacle aux échanges intellectuels. Avoir des préjugés c'est renoncer à une part importante du patrimoine scientifique et culturel de l'humanité, en se refusant à rencontrer ceux qui la détiennent. Certes on ignore ce qu'on perd ainsi, mais le fait demeure. A mesure que les peuples jadis soumis accèdent à l'indépendance, ils attachent de plus en plus d'importance à la culture et à la science. Malgré leur retard ils arrivent presque déjà sur certains points à s'élever au niveau de ceux qui furent leurs maîtres. Ainsi, en faisant obstacle aux échanges intellectuels, les préjugés causent un tort toujours plus important à ceux qui les entretiennent,

Ne guérissent pas l'insatisfaction

6. Les préjugés sont l'une des expressions de l'insatisfaction, ainsi que nous aurons l'occasion de le souligner par la suite. Des enquêtes montrent que dans la plupart des cas l'insatisfaction s'accompagne d'une recrudescence des préjugés manifestés à l'égard de tout groupe qui se trouve en être l'objet. Les préjugés communs à un groupe entier correspondent à une insatisfaction profonde et généralisée, provenant de causes extérieures : crise économique, manque de satisfactions dans la vie familiale, etc. Ce sont là, de l'aveu de tous, des problèmes délicats. Mais ce n'est pas en manifestant des préjugés qu'on les résoudra. Tout au plus pourra-t-on atténuer momentanément le sentiment d'insatisfaction, empêchant ainsi l'intéressé de chercher une solution effective à ses maux. Nous étudions plus loin cette question de façon détaillée.

Ferment la porte au progrès

7. Des enquêtes récentes ont révélé l'existence d'une corrélation entre les préjugés et les diverses formes de

rigorisme et d'étroitesse d'esprit, du moins dans la civilisation occidentale. Si l'on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante de ce fait, il n'en est pas moins évident, et l'on est fondé à affirmer que tout individu qui fait preuve de préjugés est en même temps fermé à toute nouveauté et incapable d'avoir avec ses semblables des relations pleinement humaines. De toute évidence les personnes qui sont affligées de ces défauts se privent d'une bonne partie des joies de l'existence.

Les préjugés rendent malheureux

8. L'une des caractéristiques du préjugé est de s'accompagner de sentiments de crainte et d'angoisse vis-à-vis des groupes qui en sont victimes. En Europe, au Moyen Âge, bien des gens se terrifiaient eux-mêmes, et terrifiaient les autres, en imaginant que les Juifs étaient des suppôts du démon et procédaient à des sacrifices rituels d'enfants chrétiens. A l'époque moderne beaucoup de nazis de second plan étaient convaincus que les Juifs participaient à un complot international visant à réduire l'Allemagne en esclavage. Partout on exagère l'importance numérique et la puissance des groupes minoritaires envers lesquels on manifeste des préjugés. Ces faits, et divers autres, montrent que des sentiments de terreur peuvent inspirer des actes de terreur. Si ces craintes et ces angoisses sont sans fondement, la souffrance psychologique qu'elles occasionnent est bien réelle. Avoir des préjugés c'est donc se rendre malheureux.

Ils sont contagieux

9. Lorsque le préjugé fait partie intégrante de la culture d'un peuple, il est facile de le reporter d'un groupe sur un autre. L'histoire montre que, dans un même pays, des groupes minoritaires différents peuvent en être victimes à différentes époques. Les préjugés ne sont pas aussi immuables qu'on le croit communément. L'immigration, dans un pays où ils sévissent, d'un nouvel élément de population — par exemple, l'immigration d'Indiens en Afrique du Sud ou de Chinois aux Etats-Unis d'Amérique — peut leur donner un nouvel aliment. Les tensions internationales — par exemple entre la France et l'Allemagne, en 1914 et en 1938, ou entre le Vatican et l'Allemagne dans les années qui ont précédé 1940 — peuvent donner naissance à des croyances populaires erronées et provoquer des mesures de discrimination dirigées contre certains groupes nationaux ou religieux. Aucun groupe n'est à l'abri des préjugés lorsqu'un autre en est la victime.

Conséquence : mépris des lois

10. Le mépris de la loi et le refus des solutions pacifiques sont inséparables de l'existence des préjugés. Lorsqu'un groupe nourrit des préjugés envers un autre groupe, il répugne généralement à se comporter avec lui selon les règles et les principes généralement admis. Violer la loi, dans ce cas, c'est une façon caractéristique d'appliquer des mesures de discrimination. Dans bien des pays on a constaté que, si l'on use de violence à l'égard d'un certain groupe, ou si on le prive de droits civiques, le même traitement pourra aisément s'étendre à d'autres groupes. L'application abusive ou le mépris des lois entraîne leur impuissance, et le goût de l'illégalité devient un trait caractéristique de la mentalité générale. Partout où s'instaure quelque pratique dangereuse du point de vue de la culture, chacun risque d'en être victime.

Et cependant il n'est guère douteux que ceux qui ont des préjugés sont convaincus qu'ils ne peuvent être à leur tour victimes de préjugés et qu'aucune conséquence néfaste ne peut résulter pour eux de leur attitude et de leur conduite actuelles. Autrement ils se demanderaient tout au moins si leurs propres préjugés sont vraiment fondés. On en a la preuve non seulement logique, mais aussi empirique, grâce à des sondages directs. Même lorsque les gens ont conscience des effets de leurs préjugés pour les groupes minoritaires, ils n'ont pas conscience des *répercussions* que comportent ces préjugés pour eux-mêmes. L'ignorance au moins partielle des conséquences des préjugés est donc la condition préalable ou la cause nécessaire de leur apparition, même si elle ne suffit pas à l'expliquer.

(A suivre.)

LE PAVILLON DES NATIONS UNIES A BRUXELLES



Photo ONU

Le plus international des pavillons de l'Exposition Universelle de Bruxelles a été inauguré officiellement le 26 avril, anniversaire de l'ouverture de la Conférence de San Francisco, qui proclama la Charte des Nations Unies. Il réunit sous un même toit toutes les institutions des Nations Unies.

La participation de l'O.N.U. et des institutions spécialisées est consacrée à un seul et même thème : l'homme dans le monde moderne, et l'action des Nations Unies pour aider l'humanité à résoudre ses grands problèmes.

Des envois du plus haut intérêt illustrent l'œuvre réalisée par chaque institution spécialisée dans les domaines qui lui sont propres : l'Organisation internationale du Travail

évoque ses travaux pour l'amélioration des conditions d'existence sur les hauts plateaux des Andes ; l'Organisation de l'Aviation civile internationale montre les opérations de contrôle de la circulation aérienne sur l'Atlantique Nord ; l'Organisation météorologique mondiale expose les maquettes des appareils consacrés aux prévisions météorologiques ; la Banque internationale illustre, avec une maquette de barrage en fonctionnement, l'aide qu'elle apporte à des travaux d'importance mondiale.

L'Unesco a ouvert plusieurs « stands » consacrés à quelques-uns des principaux aspects de son œuvre, tels que l'interdépendance culturelle de l'Occident et de l'Orient, l'élimination des préjugés raciaux, l'éducation,

la recherche sur les problèmes des terres arides, l'action en faveur de la libre circulation des idées et des connaissances.

Une série de seize timbres spéciaux, d'une valeur de deux dollars, est mise en vente au Pavillon des Nations Unies ; ils ne peuvent être utilisés que pour les lettres envoyées du bureau de poste qui fonctionne au pavillon.

Une semaine des Nations Unies se déroule depuis le 23 juin, durant laquelle sont instaurés divers débats relatifs aux grands problèmes des Nations Unies. M. Luther Evans, directeur général de l'Unesco, figure parmi les principaux conférenciers qui participent à cette série de débats.



Photo ONU

Vu de l'atomium (page de gauche), voici le pavillon des Nations Unies à l'Exposition Internationale de Bruxelles — Indiqué par une flèche. Sa coupole de béton est la plus grande que l'on ait jamais construite en Europe sans support central. Les photos du haut et du bas montrent des aspects extérieur et intérieur du pavillon. Au centre, un des stands de l'Unesco. Il illustre la lutte que mène l'Unesco en faveur de la liberté de l'information et dresse un bilan graphique des différents moyens d'information à travers le monde, notamment, presse, radio, télévision, cinéma.



Photos Gregorius



Les femmes du Ghana

par Victor Akinyélé Williams

« VOIR l'heure... Il est exactement quinze heures, trente minutes... Ici, Radiodiffusion du Ghana. Vous allez entendre la demi-heure de la Femme. »

Vous habitez Dakar ? Lomé ? Abidjan ? Il est donc inutile de vous présenter la voix prenante de cette speakerine. Vous arrivez par avion ? Que dites-vous de l'adorable hôtesse qui annonce votre arrivée à l'aéroport de Kumasi ?

Au Ghana, l'émancipation de la femme est loin d'être un vain mythe. Qui donc vous a vendu des timbres dans ce bureau de poste d'Accra ? Une femme. Regardez cet agent de police qui arrête le trafic pour permettre à quelques enfants de traverser la rue : c'est une femme ! Et qui débarque de ce bateau, ramenant de l'étranger des étudiants et des techniciens ? Surtout des femmes, futures infirmières ou assistantes sociales.

Le Ghana est un pays neuf et un Etat nouveau, mais déjà, les femmes y font concurrence à l'autre sexe. Il y a au Ghana des femmes-docteurs, opticiens, physiothérapeutes, pédiatres. Il y a des femmes avocats et des femmes qui sont de hauts fonctionnaires dans l'administration du pays. Il y a des professeurs...

« Et la femme tout court ? » me direz-vous. Eh bien ! comme partout, ses préoccupations sont d'ordre domestique : cuisine, soin des enfants, lessive, ménage. Evidemment, elle a ses problèmes. Seulement, à la différence de ses sœurs du monde moderne, elle n'a pas de soucis. Equilibrée, maîtresse d'elle-même, elle ne connaît même pas l'ennui. Elle a trop l'amour des détails et c'est de détails qu'elle s'occupe, puisqu'elle a la responsabilité de sa maison et que, par ses initiatives, elle se charge d'ajouter au compte « avoir » du budget familial.

Comment ? Eh bien ! voulez-vous suivre avec moi cette simple ménagère d'Accra ? Seulement, il faudra vous lever tôt. Cinq heures du matin, pour allumer le feu et mettre de l'eau à bouillir. Et pendant que l'eau chauffe, le balai travaille..., sans bruit car il ne faut pas réveiller la famille. Cinq heures et demie. L'eau est prête, il faut penser à l'amidon pour les vêtements, au « porridge » pour le petit déjeuner, et aussi au bain des enfants. Sept heures. Avant de partir pour l'école ou le bureau, les enfants et leur père dégustent un petit déjeuner de porridge et de friture de bananes ou d'igname à l'huile de coco. Ils mangent seuls, car la maîtresse de maison est déjà occupée à amidonner les vêtements, à faire la lessive et à donner son bain au tout-petit.

A dix heures, son bébé, bien arrimé sur le dos, la voilà partie au marché. Elle achète, bien entendu,

ce qui lui est nécessaire pour la maison, bananes, ignames, poisson, etc., mais aussi de quoi alimenter son « commerce ». Il est des femmes qui vendent des cigarettes ou du « tataye » (friture de banane). A leur retour du marché elles allument deux feux. L'un pour le repas familial, l'autre pour les fritures de poisson ou d'ignames. Vers midi, un essaim d'écoliers vient assaillir son étalage : un penny seulement pour ce poisson ou ce plat de tataye chaud et doré et fleurant bon la noix de coco. A une heure et demie, les messagers des employés des bureaux voisins ont disparu avec les derniers plats de tataye. Une petite sieste s'impose en attendant le mari et les enfants.

Un travail fou ? Certes. Mais quelle bonne raison pour se distraire ensuite. Essayons donc quelques vêtements ! Nous aimons les étoffes soyeuses, les tissus somptueux aux couleurs violentes, qui seyant particulièrement à notre embonpoint (car rares sont les femmes minces au Ghana), à notre teint d'ébène, à nos dents éclatantes et à nos grands yeux si expressifs. Voilà notre « Kenté » drapé. Et maintenant quelques lourds bracelets d'or, quelques colliers, des broches pour les cheveux, de magnifiques boucles d'oreilles et peut-être un ou deux anneaux d'or autour des chevilles.

Voilà qui est parfait. C'est ainsi parée que, dimanche nous irons au club. Chanter, bien sûr, et danser. Danser au rythme endiablé de cette « High Life », cette musique au son de laquelle toute la côte, de Dakar à Douala, frémit et s'agite : le « rock and roll » de l'Afrique occidentale.

Et, le dernier dimanche du mois, dans toutes les villes du pays, d'Accra à Tamale, de Cape Coast à Kumasi, ce seront des couples heureux de vivre, remplissant théâtres et cinémas et dansant, dansant sans trêve, avec la frénésie qui chasse les soucis et permet ensuite de regarder la vie avec une placide sérénité. On dansera aux mariages, aux anniversaires, aux baptêmes, aux enterrements...

Telles sont les femmes du Ghana. Riches ou pauvres, instruites ou ignorantes. Vie insouciant qui ne les empêche pas de rêver. Rêver au jour où elles auront rattrapé leur retard sur leurs sœurs des autres pays. Quelques dizaines d'années ont déjà permis à la femme du Ghana de se débarrasser de la misère de l'analphabétisme (qui est en forte régression) et des superstitions d'autrefois. Demain, ses filles sortiront de l'école d'Achimota, du collège de Kumasi, de l'université d'Accra... Ce sera pour elles, non plus la cuisine, mais les professions libérales ou autres et, qui sait ?... peut-être le Parlement...

Nos lecteurs nous écrivent

L'ENNEMI DE LA NATURE

De Edgar T. Jones
Alberta Wildlife Tours
Edmonton, Alberta, Canada.

J'ai lu récemment, avec grand intérêt, votre étude concernant le sort de la population sauvage du monde. Attirée par une organisation telle que la vôtre, l'attention du public se traduira, sans doute, par quelque action positive. Sur le plan local, notre organisation bénévole s'est efforcée d'éveiller l'intérêt de tous en faveur de la protection et de la conservation de la vie sauvage en projetant des plaques et des films en couleurs sur la vie sauvage, dans les écoles et à l'intention du public de cette province. Sans aucun soutien financier d'aucune sorte nous avons assuré des séances de projection auxquelles 32 000 spectateurs ont assisté. Seule, une action menée sur le plan national ou mondial pourra contribuer à sauver ce qui reste de la vie sauvage. Félicitations pour votre belle tentative d'éclairer « l'homme, ennemi de la nature ».

De J. Dumont,
rédacteur en chef,
« La Tribune des Eleveurs
et des Agriculteurs »,
Bruxelles.

Ce numéro met l'accent sur l'équilibre naturel qu'il faut veiller à ne pas rompre, et il mériterait une très large diffusion dans les différentes classes de la société de tous les pays.

SIMILITUDE DE FOLKLORES

De J. S. De Lano,
Paris.

J'ai lu dans votre très intéressante revue de juin 1957, page 14 § 6, un conte du révérend père Beschi. Et ce conte, chose étrange, présente une très grande analogie avec un conte corse dont j'ai publié une version voici quelques années, dans le journal « La Corse ». A quelques variantes près, c'est la même idée, l'homme intelligent manie le bâton et à coups de baguette donne de l'esprit aux nigauds.

Cette similitude de folklores chez deux peuples qui se trouvent aux antipodes paraît étrange à première vue ; cependant, en se référant à certains caractères ethniques de la population corse on s'aperçoit qu'il y a des ressemblances entre les Corses et les Hindous, par exemple dans la couleur de la peau, les cheveux, la taille et la coupe des yeux. Quant au costume des femmes corses d'autrefois, il comportait un énorme châle et très souvent c'était un cache-mire. Nous en avons retrouvé de très anciens dans les vieilles maisons de chez nous lorsque nous avons voulu, en 1934, constituer un groupe corse en costume régional.

Or, de nos jours, on ignore encore l'origine des Corses, il y a chez nous au moins deux races distinctes et nous sommes différents de nos voisins de la Méditerranée. Ne serait-il pas intéressant pour l'Unesco d'éclaircir ce problème ?

Par l'étude du langage, de la musique, du costume, des usages et des caractères morphologiques, il me semble qu'on pourrait découvrir des migrations ignorées ou pour le moins des relations commerciales, très anciennes entre l'Europe et l'Asie.

L'ARTISTE FACE A LA RÉALITÉ

De P. Malard,
artiste peintre,
Paris.

Je suis peintre moi-même, et puis encore, suivant l'expression consacrée, figurer parmi les jeunes puisque je n'atteindrai soixante ans que l'année prochaine.

Les difficultés d'existence dont vous faites mention sont parfaitement exactes et croyez, monsieur, que je les connais bien. Marié jeune et père de deux enfants, je me suis souvent trouvé devant le dilemme suivant : ou bien faire courir à ma femme et à mes enfants le risque de vivre dans des conditions par trop précaires, ou bien abandonner la peinture. On n'abandonne pas un art, ou alors on ne l'aime pas vraiment et ce n'est pas mon cas.

Aussi, pour pallier au manque de ressources, j'ai donc dû, bien souvent, exercer diverses professions plus lucratives, mais sans jamais pour cela abandonner la palette. Si l'on ajoute à tout ceci que je suis très indépendant en matière picturale, que je ne fais partie d'aucune chapelle et que je n'ai jamais voulu imiter tel ou tel peintre connu, malgré quelquefois les invites de certains marchands, on comprend facilement qu'il y a là beaucoup d'éléments qui ne facilitent pas la réussite.

De Jeanne Vielfaure,
Paris.

A propos de l'article : « L'Artiste face à la réalité », dans le numéro d'avril du « Courrier », je me permets de vous signaler une coquille regrettable : page 19, il s'agit du professeur René Javdon et non Jandon.

DE L'ART MODERNE, S.V.P.

De L.S. Fleiman,
Riga, ul. Lénina, 72-15 a,
U.R.S.S.

Je me permets d'exprimer ma reconnaissance pour le numéro de décembre de votre journal. Sa forme est parfaite — les reproductions en couleurs, ainsi que la haute qualité de celles qui sont monochromes, en témoignent.

Et les articles d'Alpatov, de Tabousch, de Novotny, de Lazarev, de Paravian — quelle profondeur de sujets ! Je veux espérer que les autres numéros du « Courrier de l'Unesco », consacrés à l'art plastique, auront une forme aussi parfaite. Songeant au numéro d'août, on ne pourrait s'empêcher de regretter que les articles qu'il contenait n'étaient pas accompagnés de reproductions en couleurs des œuvres de maîtres, tels que

R. Tagore, V. Hugo, Lorca, Mayakovski, Alberti et Strindberg.

Je trouve, cher monsieur, que le « Courrier » ne s'occupe pas suffisamment des questions d'art moderne. Pourquoi ne pas consacrer quelques numéros du « Courrier » à l'art plastique moderne et à l'art dramatique de quelques pays ? J'aurais beaucoup de plaisir à prendre connaissance de la peinture, sculpture, graphique de l'Asie Centrale, du Japon, de l'Afrique, de l'Indonésie. On ne devrait pas non plus négliger l'art des pays comme l'U.R.S.S., la France, l'Allemagne, les U.S.A., la Pologne et autres pays de l'Europe Occidentale que les peuples de l'Asie, l'Afrique et de l'Orient ne connaissent pas suffisamment. Quels autres procédés favoriseraient davantage la cessation de la guerre froide ? La reconnaissance des progrès de la culture moderne est précisément la base d'une paix solide, objet d'aspirations de tous, y compris certainement la rédaction du « Courrier de l'Unesco ».

INTEGRITÉ, IMPARTIALITÉ

De M. René Godement,
Vanves, France.

[Je voudrais] vous dire tout l'intérêt que je trouve à la lecture du « Courrier ».

Intérêt double, parce que, d'une part, les sujets que l'on y traite sont divers au possible, de sorte que chacun peut y trouver son compte, et, d'autre part, parce qu'ils sont traités avec la plus parfaite intégrité, et, chose peut-être plus rare encore, avec le plus grand souci de l'impartialité.

Je vous en félicite vivement et vous demande de faire mieux encore., si c'est possible.

JE VOULAIS APPRENDRE L'ANGLAIS

De Paul Gay,
Francheville, France.

Je ne vous cacherai pas que mon but essentiel en m'abonnant au « Courrier » était de parfaire mes connaissances en anglais en vue d'un certain Bac. Je mettais bien loin derrière la possibilité de me cultiver éventuellement (et à ce sujet, certains numéros ne m'ont pas déçus) et bien plus loin encore l'occasion de m'ouvrir aux problèmes mondiaux. La hiérarchie s'est juste renversée !

Le but que poursuit l'Unesco est noble et très attachant. Avec ma maigre expérience, je crois pouvoir affirmer que la culture est souvent le seul carrefour où les hommes peuvent se rencontrer au-delà des divergences philosophiques et confessionnelles, au-delà des différences de civilisation et de formation. Vous êtes d'ailleurs le parfait modèle de cette attitude intellectuelle liée à une profonde sympathie et une entière tolérance envers les modes de pensées ; vos articles témoignent d'une haute objectivité, d'un sens aigu des nuances, bref de toutes qualités qui rendent possibles l'entente, la compréhension, le dialogue entre les hommes.

Latitudes et Longitudes

■ **LA FEDERATION MALAISE, 80^e ETAT MEMBRE DE L'UNESCO :** La Fédération Malaise est devenue depuis le 16 juin le 80^e Etat membre de l'Unesco. Elle participait depuis quatre ans aux travaux de l'Unesco comme membre associé. La Fédération a proclamé son indépendance le 31 août 1957 au cours de cérémonies qui se déroulèrent à Kuala Lumpur, la capitale. Bientôt après elle demanda son admission aux Nations Unies. Le Conseil de Sécurité, en septembre, recommanda à l'unanimité cette admission, qui fut acceptée, à l'unanimité également, le 17 septembre par l'Assemblée Générale.

La Fédération Malaise occupe un territoire de 131 000 km carrés. Le pays produit environ la moitié du caoutchouc naturel du monde et un tiers de l'étain. Sa population est de six millions d'habitants, dont près de la moitié sont Malais, environ 2 250 000 Chinois, et près de 750 000 Indiens et Pakistanais. La Fédération rassemble neuf Etats princiers et deux anciennes colonies britanniques. Le chef de l'Etat — Sir Abdul Rahman — est un monarque constitutionnel, élu pour cinq ans.

MAROC : EDUCATION ET DEMOCRATIE : L'administration locale et l'éducation vont progresser en même temps dans les villages du Maroc. M. Jean-Claude Pauvert, jeune sociologue et éducateur français qui vient d'effectuer une mission à Rabat, au titre du programme d'assistance technique de l'Unesco, a récemment exposé les grandes lignes du plan élaboré en ce sens par le Gouvernement du Maroc. Vers la fin de l'année, des élections auront lieu au Maroc qui choisira ses conseils municipaux. Les conseillers élus recevront ensuite une sorte d'entraînement qui les préparera à leur rôle de chefs en matière d'éducation de base et de développement des collectivités locales.

Selon M. Pauvert, il s'agit là d'une manière tout à fait originale d'aborder un problème qui se pose dans le monde entier, que l'Unesco a tenté de résoudre depuis dix ans et qui trouve son origine dans la pénurie d'éducateurs. La méthode envisagée est économique, et elle élimine le problème que de nombreux éducateurs n'ont pu résoudre et qui consistait à gagner la confiance des villages. Le plan a été conçu au Maroc, et l'on fait remarquer que sa réussite doit dépendre en grande partie de ce caractère national.

■ **L'ENSEIGNEMENT RURAL :** Dans les immenses zones rurales du monde, 250 millions d'enfants ne disposent encore d'aucune école. Même dans les régions les plus favorisées, l'école à maître unique reste prédominante : 50 % des écoles primaires aux Etats-Unis n'étaient encore desservies que par un ou deux maîtres en 1954 ; en 1947, la situation était la même pour 44 000 des 71 000 écoles pri-

LES CLUBS DE L'UNESCO EN FRANCE

LA Commission française pour l'Unesco et la Fédération nationale des Clubs de l'Unesco ont réuni récemment à Boulogne 80 représentants des clubs de l'Unesco qui fonctionnent en France. Dix-sept observateurs étrangers de diverses Commissions nationales pour l'Unesco s'étaient joints à eux.

C'est la première assemblée de cette importance tenue en France, où l'on compte maintenant 350 Clubs de l'Unesco. La plupart sont organisés dans le cadre des lycées ou collèges. Cependant, certains mouvements de jeunesse estiment que la formule des Clubs de l'Unesco peut intéresser leurs propres groupes locaux et plusieurs clubs viennent d'être créés dans des maisons de jeunes et dans des auberges de la jeunesse.

Les activités des clubs varient suivant les goûts des participants, elles vont de la préparation de voyages à l'étranger (en liaison avec les clubs des pays d'accueil), à la discussion des grands problèmes politiques internationaux.

Il existe des Clubs de l'Unesco dans une dizaine d'autres pays. Les réactions des observateurs étrangers lors de la réunion de Boulogne laissent d'ailleurs espérer un développement assez rapide de ces clubs.

L'Unesco attache une grande importance à leurs activités. Les clubs constituent en effet un moyen d'information puissant ; ils préparent, en outre, un public de jeunes, avertis du travail et des efforts de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions spécialisées.

maires de France. Dans de telles conditions, l'amélioration de l'enseignement rural reste l'un des plus graves problèmes que doivent affronter ceux qui veulent généraliser l'enseignement obligatoire. C'est pourquoi l'accès à l'éducation dans les campagnes et les programmes de l'enseignement primaire seront, cette année, au centre des préoccupations de la vingt-et-unième conférence internationale de l'Education, convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international de l'Education, ce mois-ci, à Genève.

COMMISSION DE L'O.N.U. POUR L'AFRIQUE : Une Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique va être installée à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, afin de promouvoir le développement économique du continent africain, comme les autres commissions économiques régionales des Nations Unies apportent leur aide aux pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine. La commission comprendra les membres africains des Nations Unies, présents et futurs, et les pays qui sont chargés de l'administration de territoires. Sa compétence s'étendra au continent africain tout entier, à Madagascar et aux autres îles africaines. Ses efforts porteront surtout sur les conséquences sociales de l'accroissement de l'activité économique ainsi que sur l'élévation des niveaux de vie. Le renforcement des relations économiques entre pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde constituera un des objectifs importants de la commission.

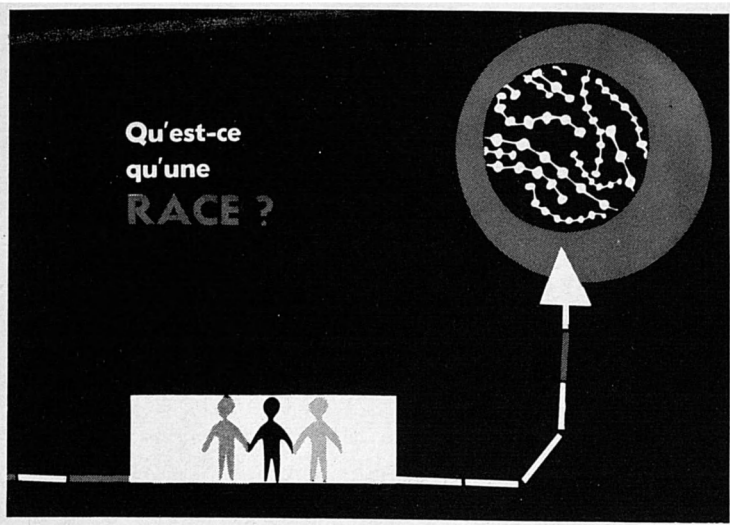
■ **LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES NATIONALES :** En septembre prochain, les représentants de vingt-six pays européens prendront part à un colloque organisé par l'Unesco à Vienne pour définir le rôle des bibliothèques nationales et procé-

der à des échanges de vues sur les aspects administratifs, juridiques et autres de cette question. Le but du colloque n'est pas de dresser les plans d'une bibliothèque nationale idéale, mais de définir les services qu'elle doit rendre sur le plan national comme au point de vue international. Le colloque a été limité aux pays de la zone européenne.

LABORATOIRES ITINERANTS : Le Gouvernement des Etats-Unis a offert à l'Agence internationale de l'Energie atomique deux laboratoires itinérants de radioisotopes, d'une valeur de 85 000 dollars. Mis au point à l'Institut d'Etudes Nucléaires d'Oak Ridge, ces laboratoires serviront de centres de formation. Ils permettront ainsi d'accroître le nombre des personnes qualifiées dans l'utilisation des radioisotopes sans que les pays intéressés aient à dépenser des sommes importantes pour l'envoi d'étudiants à l'étranger.

■ **BUCAREST : FESTIVAL DE POESIE CHINOISE :** Un festival de poésie chinoise a eu lieu récemment au Théâtre Municipal de Bucarest. Il était organisé par l'Institut roumain pour les relations culturelles avec l'étranger et par la Commission nationale roumaine pour l'Unesco. D'autres festivals seront consacrés en Roumanie aux poésies japonaise, hindoue, persane et arabe.

ETUDE DES RAZ DE MAREE : Le Comité exécutif de l'Organisation Météorologique Mondiale, réuni à Genève, vient de décider la mise en œuvre d'un programme international d'étude des raz de marée en vue de la création d'un service international d'avertissements concernant la formation et le mouvement de ces phénomènes.



Les publications de l'UNESCO sur la question raciale.

Tel qu'il se pose à l'époque actuelle, le problème de la race se situe à la fois sur les plans biologique, social et moral. L'UNESCO s'est efforcée de populariser par le moyen de brochures les conclusions auxquelles étaient parvenues les différentes disciplines scientifiques, conclusions qui contredisent le dogme raciste. Elle a également cherché à faire connaître la position prise par les religions universalistes face à la discrimination raciale. Parmi les auteurs : Claude Lévi-Strauss, R.P. Yves Congar, Michel Leiris, etc.

LA QUESTION RACIALE DEVANT LA SCIENCE MODERNE

Race et psychologie	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
Les mythes raciaux	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
L'origine des préjugés	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
Race et histoire	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
Les différences raciales et leur signification	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
Les mélanges de races	75 F. fr.; \$.25;	1/6 (stg.)
Le concept de race : résultats d'une enquête	125 F. fr.; \$.50;	2/6 (stg.)

LA QUESTION RACIALE ET LA PENSÉE MODERNE

L'Eglise catholique devant la question raciale	100 F. fr.; \$.40;	2/-(stg.)
La pensée juive, facteur de civilisation	100 F. fr.; \$.40;	2/-(stg.)
Le mouvement œcuménique et la question raciale	100 F. fr.; \$.40;	2/-(stg.)
Le bouddhisme et la question raciale.	150 F. fr.; \$.50;	2/6 (stg.)

RACE ET SOCIÉTÉ (collection)

Cette collection constitue le début d'un inventaire critique des méthodes et des techniques employées pour faciliter l'intégration sociale des groupes qui ne participent pas pleinement à la vie de la communauté nationale du fait de leurs caractéristiques ethniques ou culturelles.

Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe par Michel Leiris.

L'auteur retrace l'évolution de la structure sociale de ces deux départements et montre comment s'est effectuée l'ascension des éléments d'origine non européenne de la population. La diffusion du patrimoine français dans les masses de couleur et la reconnaissance de leurs pleins droits civiques ont entraîné une intégration suffisante pour qu'elles apportent une contribution originale à la culture française.

Distributeur exclusif pour la France : Librairie Gallimard.
450 F. fr.; \$1.75; 9/6 (stg.)

Problèmes raciaux : L'égalité par la loi

Présentation de l'expérience des Etats-Unis d'Amérique dans ce domaine et des moyens mis en œuvre pour réduire la discrimination raciale à l'aide des procédures législatives et légales.

150 F. fr.; \$.50; 3/-(stg.)

Races et classes dans le Brésil rural

Plus de 70 % de la population du Brésil vivant dans des petites villes de moins de cinq mille habitants, cet ouvrage étudie les relations entre les classes sociales et les différentes races dans ces agglomérations.

350 F. fr.; \$1.25; 7/6 (stg.)

Les élites de couleur dans une ville brésilienne

Etude du processus d'ascension sociale des personnes de couleur à Bahia, qui est connue comme un modèle d'harmonie raciale.

400 F. fr.; \$1.50; 8/6 (stg.)

COMMENT OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'UNESCO

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste.

Les paiements peuvent être effectués dans la monnaie du pays. Les prix de l'abonnement annuel au "COURRIER DE L'UNESCO" sont mentionnés entre parenthèses, après les adresses des agents.

ALGÉRIE. — Editions de l'Empire, 28, rue Michelet, Alger. (500 fr.)

ALLEMAGNE. — R. Oldenbourg K.G., Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, Munich 8. (DM 6).

AUTRICHE. — Verlag Georg Fromme et C^o, Spengergasse 39, Vienne V. (Sch. 37.50).

BELGIQUE. — Pour "Le Courrier" seulement, Louis de Lannoy, 47, rue du Midi, Bruxelles, CCP 3380.00 (100 fr. belges). Autres publications : Office de Publicité S.A., 16, rue Marcq, Bruxelles CCP 285.98 N.V. Standaard-Boekhandel, Belgische 151, Anvers.

BRESIL. — Livraria Agir Editora, Rua Mexico, 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BULGARIE. — Raznoiznos, 2, Tzar Assen 50

CAMBODGE. — Librairie Albert Portail, 14, Avenue Bouilloche, Phnom-Penh.

CANADA. — University of Toronto Press, Toronto 5. (\$3.00).

CHILI. — Editorial Universitaria, S. A., Avenida B. O'Higgins 1059, casilla 10220 Santiago (pesos 1.100).

CONGO BELGE. — Louis de Lannoy, 47, rue du Midi, Bruxelles (Belgique). CCP 3380.00.

DANEMARK. — Einar Munksgaard Ltd, 6, Nørregade, Copenhagen K. (Kr. 12).

ESPAGNE. — Pour le « Courrier de l'Unesco » : Ediciones Iberoamericanas, S.A. Pizarro 19, Madrid. (Pts 70). Autres publications : Libreria Cientifica Medinaceli, Duque de Medinaceli, 4, Madrid.

ETATS-UNIS. — Unesco Publications Center, 801 Third Avenue, New York 22, N.Y. (\$ 3). et, sauf pour les périodiques : Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.

FINLANDE. — Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki. (mk. 540).

FRANCE. — Librairie Unesco, Place de Fontenoy, Paris, CCP Paris 12.598-48. Vente en gros Unesco, Section des Ventes, Place de Fontenoy, Paris (7^e). (500 fr.)

GRECE. — Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, Athènes.

HAITI. — Librairie « A la Caravelle » 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince.

HONGRIE. — Kultúra P. O. Box 149, Budapest, 62.

INDE. — Orient Longmans Private Ltd : 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13. Indian Mercantile Chamber, Nicol Rd., Bombay 1. — 36a. Mount Road, Madras 2. Gunfoundry Road, Hyderabad 1, Kanson House, 24/1 Asaf Ali Road, P. O. Box 386, Nouvelle Delhi.

Sous-Dépôts : Oxford Book and Stationery C^o, Scindia House, New Delhi. Rajkamal Prabashan Private Ltd., Himalaya House, Hornby Rd., Bombay (Rs. 6.70).

IRAN. — Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, Téhéran.

ISRAEL. — Blumstein's Bookstores, Ltd., 35, Allenby Road and 48, Nahlat Benjamin Street, Tel-Aviv. (£ is. 4).

ITALIE. — Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Casella Postale 552, Florence. (lire 950).

JAPON. — Maruzen Co Ltd., 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605 Tokyo Central, Tokyo. (Yen 500).

LIBAN. — Librairie Universelle, Avenue des Français, Beyrouth.

LUXEMBOURG. — Librairie Paul Bruck, 33, Grand'Rue, Luxembourg.

MARTINIQUE. — Librairie J. Bocage, 15, Rue Ledru-Rollin, Fort-de-France. (500 fr. fr.)

MEXIQUE. — Edición y Distribución, Ibero Americana de Publicaciones, S. A., Libreria de Cristal, Pèrgola del Palacio de Bellas Artes, Apartados Postal 8092, México I. D. F. (pesos 17.60).

NORVEGE. — A.S. Bokhjornet, Stortingsplass 7, Oslo. (Kr. 10).

NOUVELLE-CALEDONIE. — Reprex, Av. de la Victoire, Immeuble Paimbouc, Nouméa (100 fr. CFP).

NOUVELLE-ZELANDE. — Unesco Publications Centre, 100, Hackthorne Road, Christchurch. (10/).

PAYS-BAS. — N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye. (fl. 6).

POLOGNE. — Centre de Distribution des Publications Scientifiques Pan, Palac Kultury i Nauki, Varsovie. (zl. 50).

PORTUGAL. — Dias & Andrada Lda Livraria Portugal, Rua do Carmo, 70 Lisbonne.

REPUBLIQUE D'IRLANDE. — The National Press, 16, South Frederick Street Dublin (10/-).

ROUMANIE. — Cartimex Str Aristide-Briand 14-18, P.O.B. 134-135 Bucarest.

ROYAUME-UNI. — H.M. Stationery Office P.O. Box 569, Londres S.E.1. (10 sh).

SUEDE. — A/B C.E. Fritzes, Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16 (Kr. 7.50).

SUISSE. — Europa Verlag, 5, Rämistrasse, Zurich. C.C.P. Zürich VIII./23383.

Payot, 40, rue du Marché, Genève. C.C.P. I.—236. (Fr. s. 6.50).

TANGER. — M. Paul Fekete, 2, rue Cook, Tanger.

TCHECOSLOVAQUIE. — Artia Ltd. 30, Ve Smeckách, Prague 2.

TUNISIE. — Victor Boukhors, 4, rue Nocard, Tunis. (500 fr.).

TURQUIE. — Librairie Hachette, 469, Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION SUD-AFRICAINE. — Van Schaik's Bookstore, Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, Pretoria. (10/-).

U.R.S.S. — Mezhdunarodnaja Kniga, Moscou, G-200.

URUGUAY. — Unesco Centre de Cooperación Científica para América Latina, Bullvar artigas 1320-24, Casilla de Correo 859, Montevideo. Oficina de Representación de Editoriales Plaza Gagancha 1342-1^o piso Montevideo. (Pesos 5).

VIET-NAM. — Librairie papeterie Xuan-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B.P. 283, Saigon.

YOUgoslavIE. — Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade.



JAPON MODERNE MARIAGE TRADITIONNEL

Les éléments occidentaux et orientaux que l'on rencontre dans de nombreux aspects de la vie japonaise se retrouvent dans ces deux cérémonies de mariage : kimono traditionnel et perruque pour les femmes, vêtement occidental pour les hommes. Au cours de la cérémonie les époux boivent rituellement le vin de riz qui leur est versé comme le veut la coutume (photo du haut). La pièce où l'on célèbre le mariage est décorée de symboles divers — la cigogne pour la fertilité, le bambou pour la prospérité et la tortue pour la sagesse. Au Japon traditionnel, tous les mariages étaient conclus par les parents. Aujourd'hui, grâce à la liberté qu'apportent les lois nouvelles, les jeunes gens peuvent choisir leur compagnon d'existence (Page 4).